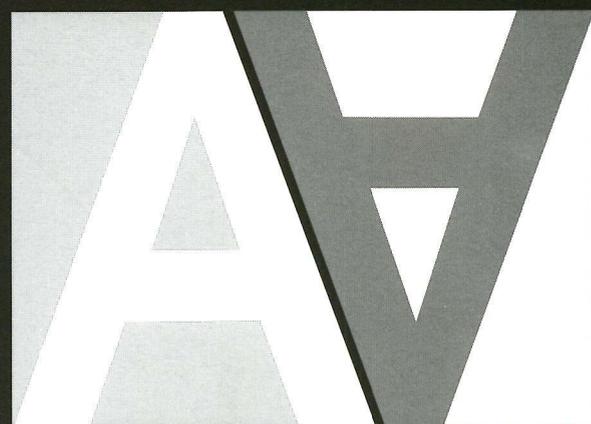


AUVERGNE



ARCHITECTURES

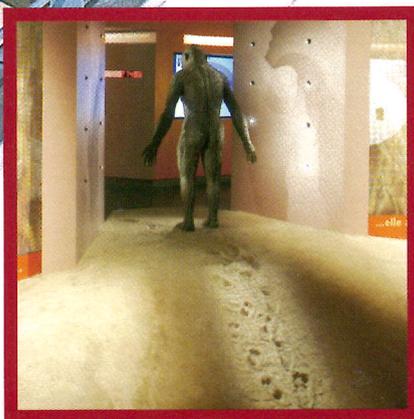
REVUE DU CONSEIL
REGIONAL DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
Juillet 2004
N°34 - 6,10 €

Équipements sportifs : le nouveau catalogue



BOURGES

**Le premier
musée
de l'espèce
humaine**



**Mise en lumière
de Sabourin**

**Les portes
de l'utopie**

**Entretien
avec François Schuiten
et Benoît Peeters**



ROUCHY

CARRELAGE ♦ SANITAIRE ♦ CHAUFFAGE ♦ CLIMATISATION

C'EST AUSSI LA CLIMATISATION AVEC 

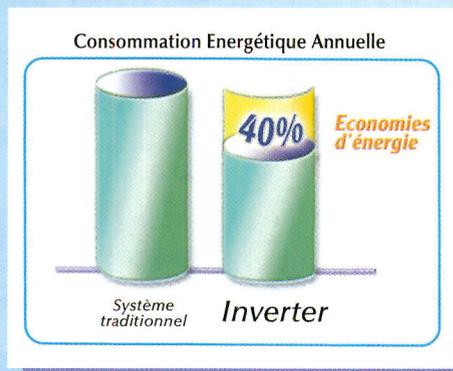
De plus en plus les consommateurs cherchent à avoir la climatisation dans leur bureau, dans leur voiture, et maintenant à leur domicile.

On recherche un confort constant toute l'année, de la climatisation pour l'été et du chauffage pour l'hiver.

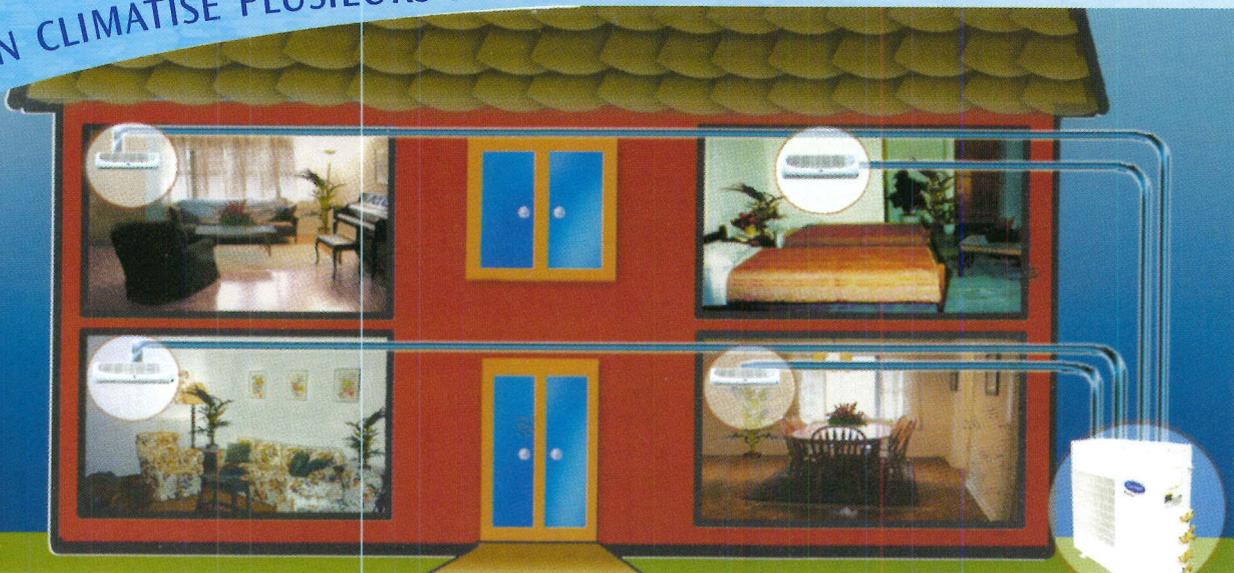
C'est pourquoi les fabricants de climatiseurs en parallèle à leur système traditionnel ont développé le système **INVERTER FROID SEUL** ou **RÉVERSIBLE** qui permet d'autoréguler la puissance afin de produire un maximum de confort pour un minimum de consommation d'énergie.

Alors que les climatiseurs traditionnels s'arrêtent et redémarrent pour maintenir la température désirée avec une grande consommation d'énergie, l'INVERTER dans la phase de démarrage ajuste parfaitement sa puissance en fonction de l'écart entre la température désirée et la température ambiante. Cette technologie a été conçue pour réduire les coûts d'exploitation.

Par rapport à un système traditionnel on réalise jusqu'à 40 % d'économie.



AVEC UN SEUL APPAREIL ON CLIMATISE PLUSIEURS PIÈCES D'UNE MAISON



- → → **CE QUI IMPLIQUE :**
- **Economies d'énergie jusqu'à 40 %** comparé aux climatiseurs traditionnels.
 - **Pas de fluctuations de température :** la température reste stable autour du niveau demandé.
 - **Meilleure préservation des ressources de la planète** grâce à une consommation d'énergie réduite.

AGENCES

ISSOIRE (63500)

ZI Le Chapeau Rouge
BP 67 • Le Broc
Tél. 04 73 89 02 89
Fax 04 73 89 77 85

CLERMONT-FERRAND (63100)

ZI Le Brezet
18, rue Louis-Bliériot
Tél. 04 73 98 70 70
Fax 04 73 98 70 75

CUSSET (03300)

ZI • 41, rue de Romainville
Tél. 04 70 98 09 63
Fax 04 70 98 31 80

YZEURE (03400)

ZI Moulins-Sud
Tél. 04 70 20 99 49
Fax 04 70 20 71 91

AURILLAC (15000)

ZI de Sistrières
Avenue Georges-Pompidou
Tél. 04 71 63 82 82
Fax 04 71 63 82 80

ONET-LE-CHÂTEAU (12850)

ZI de Cantaranne
Rue de la Prade
Tél. 05 65 67 87 87
Fax 05 65 67 87 80

BRIVES-CHARENSAC (43700)

ZI Corzac
2-7, avenue Transcevenole
Tél. 04 71 04 80 90
Fax 04 71 04 80 95

www.rouchy.fr

5

conseil de l'ordre

- Élections à l'Ordre
- Voyage à Helsinki
- Infobâtir : les professionnels craignent une baisse des commandes
- Conception Construction
- Conférence des régions au Puy-en-Velay

8

actualités-brèves

- Mise en lumière de Sabourin
- EACF : Paul Leandri assure l'intérim du directeur Alain Derey
- Aurillac : une halle intercommunale
- Dixième édition du concours international IACOBUS
- "Habiter d'autres lieux" : une expo itinérante du CAUE

Livre

- Le cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand

11

dossier

Équipements sportifs : le nouveau catalogue

Depuis huit ans, date du dernier dossier consacré au sport par Auvergne Architectures, la demande n'a pas vraiment faibli, mais elle s'est surtout diversifiée. Salles de sport, gymnases, piscines continuent à se multiplier dans la région. Souffrait-elle d'un sous-équipement ? Sans aucun doute, en particulier au niveau de la natation. Mais cela ne suffit pas à expliquer le bon en avant que connaît l'Auvergne dans ce domaine, au cours des deux dernières décennies. Il est vrai aussi que les salles polyvalentes, construites en grand nombre,

ne correspondent plus aux nouvelles tendances des sportifs, qui veulent maintenant des salles spécialisées mieux adaptées aux sports qu'ils pratiquent.

• "Les espaces du sport" par François Vigneau

Entretiens avec :

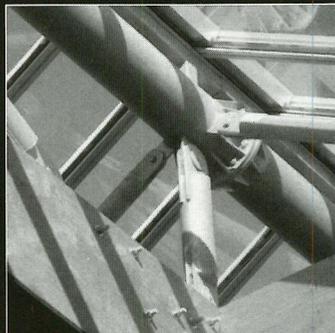
- Michel Ollier : L'escalade en panne de salles
- Bruno Ressouche : Badminton, un sport très urbain, mais mal logé
- Jean-Marc Morvan : Imaginer les besoins de demain
- Pascal Estier : Un vrai choix de développement

La revue du
Conseil
régional
de l'Ordre
des
Architectes
d'Auvergne.

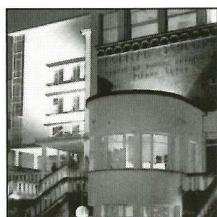
www.archi-auvergne.org

ordre@archi-auvergne.org

Édition : Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 04.73.93.17.84 Fax. 04.73.93.17.22 www.archi-auvergne.org ordre@archi-auvergne.org
Directeur de la publication : Roland Ondet
Comité de rédaction : Antoine Bruhat / Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Anne Montrieul.
Correspondants : Didier Allibert, Julie Bouniol,
Bruno Recoules.
Conception-réalisation : G. de Bussac S.A. - 04.73.42.31.00 www.gdebussac.fr avec la participation de Xavier Zwiller - Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Josselin pour la rédaction
Publicité : G. de Bussac / Michel de Féligonde 04 73 62 81 08
Alain Rosset 04 73 90 14 34
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2004.



s o m m a i r e



Quelques exemples :

- **Allier**
La Loue, Montluçon.
- **Cantal**
Aurillac.
- **Puy-de-Dôme**
Clermont-Ferrand, Ancizes-Saint-Georges, La Tour d'Auvergne, Aulnat, Courmon d'Auvergne, Ceyrat, Ambert, Saint-Gervais.
- **Martinique**

N° 34
Juillet 2004
Prix au numéro :
6,10 €.
Abonnement :
15,24 €.

Photo de couverture :
L'ensemble sportif de Saint-Gervais-d'Auvergne
Photo : Christophe Camus

Vignette :
Le premier musée consacré à l'évolution de l'espèce humaine à Bourges
Photo : Christophe Camus

26

savoir-faire

Le premier musée consacré à l'évolution de l'espèce humaine à Bourges

C'est à un Clermontois, Frédéric Schlotterbeck, que revient la scénographie du Musée de l'Homme de Bourges, annexe du Muséum d'Histoire naturelle. Une première en France, consacrée entièrement à l'évolution de l'espèce humaine.

Le nouveau pavage du quartier de l'Eglise, à Olliergues

En utilisant les mêmes matériaux qu'autrefois pour reprendre le pavage des rues du quartier de l'Eglise, Michel Astier, architecte - urbaniste, a voulu préserver le cœur de ce bourg pittoresque.

30

observatoire

L'observatoire des concours dans la région Auvergne

carnet

bulletin

e n j e u

L'ordonnance régissant les contrats de partenariat vient d'être publiée au JO du 19 juin 2004.

La découverte d'un nouveau texte législatif ressemble un peu à celle du moteur d'une auto neuve. On ouvre le capot et on essaye de comprendre le fonctionnement, repérer la jauge d'huile et les durites, le carburateur... C'est tout neuf et étincelant comme jamais ça le sera de nouveau : aucune souillure de cambouis jurisprudentiel, ça sent la mécanique neuve.

Bien que la sonorité guerrière aux accents de mitrailleuse lourde, "PPP" (Partenariat Public Privé) ait été remplacée par celle plus anodine de "CP" (Contrat de Partenariat), la menace a bel et bien pris forme.

Désormais l'Etat et les Collectivités pourront conclure des contrats de missions globales relatifs au financement, à la construction, à l'entretien, à la maintenance, à la gestion et à l'exploitation de leurs bâtiments. Les Architectes ont dit, depuis que le projet a vu le jour, tout le mal qu'ils en pensaient et ils ne sont pas rassurés par l'examen de la mécanique qu'ils découvrent aujourd'hui...

Les contrats de partenariat sont risqués. Il est difficile d'augurer de leur succès mais on peut déjà imaginer quelques effets pervers s'ils venaient à prospérer.

Ils seront risqués pour la Collectivité qui, au lieu de maîtriser un financement dont elle connaît l'échéancier, sera liée par un contrat qui inclura des coûts de maintenance, d'entretien et d'exploitation susceptibles de variations incontrôlables réajustées et rediscutées annuellement. Ils produiront fatalement ce que notre président de la république appellerait une fracture architecturale et les journalistes ayant eux aussi le goût de la métaphore mécanique qualifieraient d'architecture à deux vitesses. Le texte met en avant la "qualité globale" des ouvrages, les "offres com-

porteront nécessairement un projet architectural". On a laissé en extremis la possibilité à la personne responsable de garder une partie de la conception des ouvrages. Il pourra donc être fait appel à des équipes d'ingénierie pour définir le projet préalablement à la consultation par contrat de partenariat.

On risque fort d'aboutir rapidement à deux types de projets :

- Les "utilitaires", majoritaires, où l'on privilégiera le prix et la robustesse (qualité globale) vendus par les majors
- Les "prestigieux" où l'on privilégiera l'image, confiés à des Architectes de préférence primés, qui auront toutes les peines du monde à faire respecter leur projet quand il sera passé à la moulinette du profit.

Le cantonnement de notre profession dans le rôle de façadier-décorateur se poursuit inexorablement. Ce n'est pourtant pas notre métier.

Je participais il y a quelques jours à un jury formé par l'OPAC du Puy-de-Dôme pour récompenser ses meilleures opérations des dix dernières années. Les meilleurs projets sont ceux qui ont été soutenus par une volonté de qualité architecturale de la part des élus, appuyés sur un cahier des charges et un programme solidement définis que ce soit sur des contraintes d'intégration urbaine, d'innovation ou de cohérence paysagère.

Le constat est que tous ces projets ont été le fruit de confrontations, frictions, de dialogues et de participations particulièrement actives des Collectivités où ils étaient implantés. Lorsque la maîtrise d'ouvrage sera confiée aux financiers, gageons qu'elle sera moins exigeante. Il suffit de voir le résultat lamentable de l'urbanisme pavillonnaire mercantile de nos banlieues pour se faire une idée de ce que produiront les mêmes recettes, amplifiées, appliquées à la commande publique. Ce ne sera pas faute de l'avoir dit...



Jean-Paul Lanquette, Président

« Le Zénith et la Grande Halle de Clermont-Ferrand »



Trois grands principes d'aménagement ont été retenus :

- 1- Qualité, pérennité architecturale et technique, intégration du site.
- 2- Facilité d'accès aux différents pôles.
- 3- Organisation optimale de la circulation et du stationnement.

« Une architecture forte et contemporaine s'intégrant parfaitement dans l'environnement et l'identité culturelle de l'Auvergne »

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Conseil Régional d'Auvergne.

MAÎTRE D'ŒUVRE :
Cabinet GRESY de Pau 64.

ECONOMISTE :
Cabinet SEEC de Clermont-Ferrand.

ENTREPRISES GÉNÉRALES :
SOGEA et El Bâtiment.

MENUISIER BOIS :
SERVIBAT, Pérignat-les-Sarliève

MENUISIER ALU EXTÉRIEUR :
GAUTHIER, Gerzat

QUINCAILLIER FOURNISSEUR :
AUBIGNAT-BAGNAUD
Zone Industrielle du BREZET
25, rue des Frères Lumière
63100 Clermont-Ferrand.

En 1981, le Ministère de la Culture ouvre ses portes au rock et, plus largement aux musiques populaires.

La politique du Ministère en liaison avec les professionnels du spectacle, vise alors, à faire connaître la richesse des musiques d'aujourd'hui.

Le Zénith a jailli d'une idée évidente, comme toutes les bonnes idées : « Concevoir une salle spécialement adaptée pour tous les types de musiques »



« Les portes d'entrées du Zénith ainsi que celles de la Grande Halle sont équipées de ferme-portes **DORMA TS 93 et de TS 91 avec bandeaux asservis et non asservis** ».

Le professionnalisme de chacun a permis de respecter les délais.



DORMA-France - EUROPARC
42, rue Eugène Dupuis
94046 CRETEIL
Tél. 01 41 94 24 00 - Fax 01 41 94 24 01
www.dorma.fr - E-mail : contact@dorma.com

Illustration : doc. Zénith Grande Halle
Montage Dorma Service Prescription LR

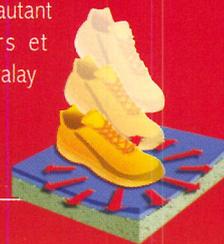
The sport

Touch*

Avec les sols sportifs Taraflex, Gerflor est depuis toujours au contact des gymnastes en herbe.

Pour vos gymnases, appuyez-vous sur l'expérience des sols sportifs Taraflex de Gerflor. Et puisque vous exigez la meilleure qualité pour vos salles de sport, faites en autant pour vos salles de classe, couloirs et vestiaires, en choisissant les gammes Taralay et Transit, elles aussi signées Gerflor !

Sécurité



QUELQUES RÉFÉRENCES :

Complexe Sportif d'Ambert
Architectes : Cabinet FAGET GENDRE
Gymnase Basket de Beaumont
Architectes : Cabinet C.R.R.
Gymnase de la Tour d'Auvergne
Architectes : Cabinet BRUHAT-BOUCHAUDY
Gymnase Andanson de Clermont-Ferrand
Maître d'ouvrage : Mairie de Clermont-Ferrand
Architectes : IMHOLZ ET ASSOCIÉS

Gerflor France

43, boulevard Garibaldi
69170 TARARE
Tél. : 04 74 05 40 00 - Fax : 04 74 05 04 60
e-mail : contactsport@gerflor.com

www.gerflor.fr

Gerflor
Sols Sportifs

* Le bon contact

Elections à l'Ordre

Dans notre région

Comme tous les deux ans, la moitié de notre conseil a été renouvelé par des élections qui ont eu lieu le 2 avril.

Anne Montrieul et Jean-François Brun ne pouvaient se représenter pour avoir accompli deux mandats successifs de quatre ans. Bernard Banvillet et Christian Caignol, rééligibles, ont fait le choix de se retirer.

Didier Allibert, Bernard Courant, Claude Maitrias, Jacques Ramillien et Sylvie Soulas-Perrot se sont portés candidats pour un second mandat.

Frédéric Bouesnard (03), Laurent Hecquet (63), Andrée Menis-Lerner (03) et Annette Verlhac (63) ont remplacé nos quatre conseillers sortants.

Le nouveau Bureau a été mis en place lors de la statutaire du 15 avril et s'établit comme suit :

Président : Jean-Paul Lanquette

Vice-présidents : Sylvie Soulas-Perrot – Claude Berger

Secrétaire : Claude Maitrias

Trésorier : Georges Varillon

Laurent Hecquet assurera le rôle de trésorier adjoint.

Les rapporteurs en Chambre de discipline seront Bruno Recoules et Jean-Paul Delmas-Bastide.

La représentation du Conseil en dehors du Puy-de-Dôme sera assurée par Jacques Ramillien pour l'Allier, Jean-Paul Delmas-Bastide pour le Cantal et Didier Allibert pour la Haute-Loire.

Les correspondants de la revue sont Bruno Recoules pour l'Allier, Julie Bouniol pour le Cantal et Didier Allibert pour la Haute-Loire. Antoine Bruhat représentera le Conseil au Comité de rédaction de la revue.

Merci aux conseillers sortants et tout particulièrement à Anne Montrieul qui a participé longuement à notre revue et à Christian Caignol qui a assuré avec dévouement la tâche de Secrétaire ces deux dernières années.

Conseil national

Les élections ont eu lieu le 18 juin.

Le Bureau était élu le même jour ; il se compose de :

Président : Jean-François Susini

Vice-présidents : Laurence Croslard, Bernard Figiel

Secrétaire : Philippe Castans

Trésorier : Patrice Batsalle

Parmi les dix neuf autres conseillers figurent toujours deux Auvergnats : Jean-Pierre Espagne dont le siège n'était pas remis en jeu et Dominique Gendre, réélu brillamment comme l'ensemble de la liste à 80 % des voix.

*Auvergne Architectures
présente tous ses vœux
de réussite à ce nouveau
conseil qui poursuivra
les actions efficaces
et constructives menées
depuis quatre ans
sous la présidence
de Jean-François Susini.*

Conférence des régions au Puy-en-Velay

Régulièrement, les Présidents des Conseils Régionaux de l'Ordre et le Conseil National se retrouvent pour débattre collégalement des questions d'actualité, fixer les grandes options politiques de l'Ordre, faire le point des actions en région...



De gauche à droite : Jacques Barrot, Commissaire Européen, et Jean-François Susini, Président du Conseil National de l'Ordre des Architectes.

Les 25 et 26 juin derniers, la première Conférence des Régions des Conseils Régionaux et du National nouvellement élus, avait lieu au Puy-en-Velay. Elle était doublée d'une Conférence des Trésoriers, soit 80 participants à une journée et demie de réunions de travail dans les locaux du Conseil Général de la Haute-Loire. Les Guyanais, Réunionnais, Mar-

tiniquais et autres Bretons maudissaient gentiment les organisateurs de les avoir entraînés aussi loin dans un lieu si difficilement accessible. Leur réticence a été ébranlée par les paysages des gorges de la Loire ou du Mézenc et totalement abandonnée dans les vieux quartiers de la ville enflammée par le soleil couchant d'un soir de juin radieux.

Cette conférence, au cours de laquelle on a beaucoup parlé des PPP et de la réforme de l'enseignement, s'est terminée samedi matin par un contact avec Jacques Barrot, Commissaire Européen, qui a insisté sur le caractère essentiel du dialogue entre l'Architecte et les Élus des collectivités locales, dialogue qui est facteur de qualité architecturale et de réussite d'un projet et qui pourrait faire cruellement défaut dans le contrat de partenariat.

Conception - Construction

La communauté d'agglomération de Moulins lançait en avril une consultation de conception-construction pour la réalisation d'un atelier relais à usage de hangar à dirigeables sur l'aéroport de Moulins-Montbeugny.

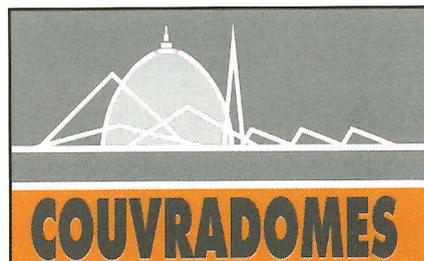
Le délai était extrêmement court : remise des candidatures début mai, début des travaux annoncé pour le 1^{er} juillet.

La procédure était justifiée par le caractère particulier de la destination de l'ouvrage et ses dimensions exceptionnelles.

L'Ordre, après avoir sollicité l'annulation de la procédure auprès de Moulins Communauté et devant son silence, a dû déposer une requête en référé.

Après avoir suspendu provisoirement la procédure par une ordonnance éclair rendue le 6 mai, le Tribunal Administratif a rendu sa décision et considéré que les motifs justifiant le recours à une procédure de conception-construction n'était pas recevable.

La procédure a donc été suspendue à titre définitif ce qui revient à son annulation pure et simple...



**COUVERTURE
ZINGUERIE
ETANCHEITE
BARDAGE
DESENFUMAGE
ENTRETIEN
TRAVAUX NEUFS
MONUMENTS
HISTORIQUES**

COUVRADÔMES

41, RUE DES FRERES-LUMIERE - ZI LE BREZET
63100 CLERMONT-FERRAND
TEL. 04 73 14 00 15 - FAX 04 73 14 00 07

Le groupe
des participants.



Voyage à Helsinki

Les Auvergnats sédentaires n'avaient pas bougé depuis Bilbao il y a quatre ans mais Lamelpo a changé la face des choses. Lamelpo, c'est la petite entreprise d'un confrère parisien, Hubert Leroux, qui un jour a décidé de faire partager sa passion des voyages et de l'Architecture.

A la suite de la rencontre avec Hubert à la conférence des régions à Poitiers en juin de l'an dernier, il était convenu d'un voyage à Helsinki fin avril 2004.

Nous étions vingt deux à partir d'Aulnat ce jeudi 29 avril au matin, mais par un prompt renfort, nous nous vîmes trente à l'aéroport de Roissy : notre équipe étant complétée par une poignée de Champenois recrutés par Hubert.



Cette maison
d'Alvaró porte bien
ses presque
soixante-dix ans.

Après un voyage sans histoire, arrivée de plain-pied chez le Père Aalto. Cette maison que nous connaissons tous depuis les cours de Mangematin – odeurs de paille d'acier et de bois. La maison porte bien ses presque soixante dix ans, le jardin est envahi de jacinthes sauvages d'un bleu lumineux. Delamare a sorti son carnet et sa mine de plomb pour pomper quelques détails... On interpelle depuis le balcon ceux du groupe restés dans le jardin en attendant de pouvoir accéder au sanctuaire.

Balade du soir dans les nouveaux quartiers d'Helsinki aménagés sur d'anciennes friches portuaires après un exposé en fin d'après-midi sur l'histoire de l'urbanisme de la ville et ses projets...

Vendredi matin, hall de l'hôtel : Hubert remonte délicatement les bretelles des retardataires. Il est sérieux, Hubert. On a tous sous le bras les cent pages de plans et de croquis des bâtiments que l'on va visiter ; la journée sera longue...

Le siège de Kone d'Antti-Matti Siikala et l'ascension de quatorze niveaux dans une cage de verre panoramique qui domine les immenses étendues d'eau et d'arbres qui se mêlent jusqu'à la mer. Nokia de Sittonen, Valkama et Siikala où l'accueil est réfrigérant. Les touristes un peu débraillés font tache au milieu des jeunes cadres uniformisés en costard noir et cravate grise.

Départ pour Otaniemi, le campus dont Aalto a tracé les premières lignes en 1949 et qui a vu le jour vingt ans plus tard et continue depuis d'évoluer et se construire avec les mêmes briques. Visite de l'école d'architecture, déjeuner au Dipoli de Pietilä, chapelle du campus de Siren... Les étudiants font la fête comme tous les Finlandais le 30 avril. C'est le

printemps et ça s'arrose. Chaque école arbore une combinaison à ses couleurs, des fanfares ont envahi les toits ; on a réceptionné des bennes transformées en piscines de fortune à l'aide de bâches pour se baigner tout nu en sortant d'un sauna de toile, la bière coule à flot...

Shopping à Tapiola, visite de l'église de Myrhäki, retour à Helsinki. C'est là aussi la fête du printemps. Les rues sont noires de monde, c'est comme la fête de la musique en remplaçant la musique par la bière et les merguez par la bière. Le retour à l'hôtel est périlleux les trottoirs sont glissants, étoilés de débris de canettes et jonchés de quelques autochtones assoupis.

Le samedi est aussi riche que la veille. Tout le monde à l'heure. Hubert nous a dressé. Dérive dans les rues de la ville très calme qui soigne sa



Nokia
au bord de l'eau.

migraine, et pêle-mêle les rues anciennes aux façades rouges, le stade olympique et sa tour, une maison de retraite récente, l'église des frères Suomolinen enchâssée dans le granit, concert et déjeuner à Finlandia dont la façade en marbre de Carrare s'accommode mal du

climat local. Nous sommes au milieu d'une foule de jeunes dont la moyenne d'âge avoisine celui de la maison d'Alvar, les gâteaux ont des couleurs bizarres, on boit du vin d'Australie.

Digestion dans les îles fortifiées en avant-poste de la baie d'Helsinki ; d'ici les Suédois qui craignaient une invasion russe scrutaient la Baltique dans des petits fortins engazonnés où en ce 1^{er} mai de jolies blondes pique-niquent en profitant, les bras nus, d'un soleil précocement chaud.

Après s'être recueilli dans l'église orthodoxe rouge qui fait pendant, à l'entrée du port, à la cathédrale blanche et avoir été encensé par le pope, après s'être désaltéré d'un autre Lapin Kulta, notre groupe décide d'aller à Porvo, en car à 19h30 et un premier mai et ça marche – Un départ toutes les demi-heures pour une destination à 50 km.

Le village coloré est charmant sur une rivière côtière. Retour à 22h30,

l'avant-dernier car. La nuit n'est pas tout à fait tombée, une étrange lueur vient du Nord, des voyageurs nocturnes surgis d'entre les troncs de bouleaux arrêtent le car en rase campagne en agitant leur lampe de poche. Retour sur les genoux à l'hôtel où le bar est heureusement ouvert tard le soir.

Dimanche matin, une dernière église pour la route à Kauniainen, le Musée d'Art moderne d'Helsinki : le Kiasma œuvre de l'Américain Steven Holl qui se déploie comme une grande corne où l'on rentre par



Nokia,
un détail
raffiné
d'un angle
du bâtiment.

le petit bout. Déjeuner aérien au "Nid de cigogne" perché sur un château d'eau au milieu d'un océan d'arbres et d'eau. Retour le dimanche soir...

Lorsque l'idée de ce voyage a été lancée, certains déploraient sa brièveté "quatre jours c'est trop court". Rétrospectivement, la critique ne tient pas. Quatre jours avec Hubert, c'est dense, plein comme le granite de Finlande et aussi riche en petits points d'émotions brillantes.

L'année prochaine, Lamelpo nous emmènera à Berlin, on en reparlera.



ITC

INGENIERIE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
9, rue Louis Rosier - 63063 Clermont-Fd Cedex 1
Tél. 04 73 26 58 58 - Fax 04 73 27 66 16
E.mail : info@itc-be.fr

- **INGENIERIE**
- **ETUDES TECHNIQUES**
 - Bâtiments tertiaires
 - Bâtiments industriels
 - Ouvrages d'Art
 - Béton - Béton précontraint
 - Charpente Acier - Bois
 - Electricité
 - Câblages informatiques
- **DIRECTION DE TRAVAUX**

Infobâtir : Les professionnels craignent une baisse des commandes

Le Salon Infobâtir s'est tenu sous le signe de l'inquiétude. "Actuellement, à part le tramway clermontois, il n'y a pas de chantiers de grande envergure au niveau de l'Auvergne", a souligné Franck Cotton, président de la Fédération française du Bâtiment. C'est un sentiment que partagent beaucoup de professionnels dans ce secteur.

Gros œuvre et second œuvre, équipement et matériel, informatique et services, aménagement urbain et travaux publics : le deuxième salon Infobâtir, qui s'est tenu du 22 au 24 avril, à la Grande Halle d'Auvergne, a couvert un large panorama de tout ce qui peut concerner les métiers du bâtiment. Sur 3.000 mètres carrés, au gré des stands d'une soixantaine d'exposants, ce rendez-vous de professionnels a permis de montrer les "nouveaux produits" et les "nouvelles tendances" en usage dans les différents corps de métiers.

Organisé en partenariat entre le Conseil régional de l'Ordre des architectes, la Fédération départementale du Bâtiment, l'Office départemental du Bâtiment et des Travaux publics, Infobâtir a répondu à la demande des acteurs locaux, dans le prolongement des "rencontres d'information qui se tenaient entre les architectes et les professionnels du bâtiment", comme le rappelait Aimé Vernay, président de l'ODBTP. Avec 13.000 actifs dans le département, il était légitime, pour Jean Di Pasquale, secrétaire général de la FFB du Puy de Dôme, de renouveler cette grande manifestation à Clermont-Ferrand.

Les professionnels ont évoqué les principaux sujets du moment, parmi lesquels les perspectives relativement réduites au niveau régional, à part le chantier du tramway clermontois, les inquiétudes au sujet du Plan Etat - Région, après les annonces répétées d'économie budgétaire faites par le ministre des Finances - "S'il devait subir d'importants gels de crédit, cela se répercuterait sur notre activité", estimait Francis Boulanger, secrétaire général de la Fédération des Travaux publics en Auvergne - et l'envolée des prix de l'acier. "Certaines poutrelles ont vu leur prix doubler, les tôles ont augmenté de plus de 50 % ! Or, nous travaillons avec des prix fermes et définitifs et dans des délais précis, a déploré Gilles Dumas, président de la Chambre des métalliers du Puy de Dôme. (Au moment où nous bouclons, les chiffres continuent d'augmenter). La plupart des professionnels du bâtiment consomment de l'acier : les maçons pour l'armature du béton, les plaquistes pour poser des cloisons."

Les intervenants ont aussi évoqué la place des femmes dans le bâtiment. Dans le Puy de Dôme, on comptait, en 2003, 57 femmes dans les métiers d'exécution sur plus de 10.000 salariés. La proportion se retrouve d'ailleurs sans surprise au Centre de formation des apprentis : moins de 10 filles pour 800 garçons ! Voici quelques mois, la Fédération française du Bâtiment s'est fixée comme objectif national la multiplication par trois des embauches féminines en cinq ans. Et dans le Puy-de-Dôme, la FFB 63 a repris cet objectif à son niveau : "De 57, aujourd'hui, nous aimerions atteindre la centaine", a confié Jean Di Pasquale., secrétaire général. Un chiffre qui peut paraître modeste mais qui demande un changement profond des mentalités.



ATELIER
REALITE
architectures
25 rue edgar degas
63400 chamalières
tél.fax 04 73 19 01 86

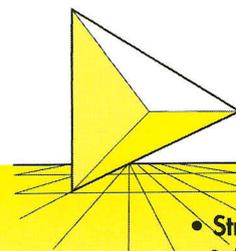
BETALM

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE
SÉCURITÉ INCENDIE - SSI

Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIERE
Tél. 04 73 28 88 48 - Fax 04 73 28 88 47
E-mail : BETALM@wanadoo.fr

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France



EUCLID INGENIERIE

- Structures
- Aménagements extérieurs
- Génie climatique
- Électricité
- Économie de la construction
- Acoustique
- H.Q.E.

10, rue Becquerel - BP 123 - 63541 BEAUMONT Cedex
Tél. : 04 73 26 79 60 - Fax 04 73 27 68 77
E-mail : contact@euclid-fr.com - www.euclid-fr.com

GROUPE LOUIS GENESTE



SA Louis Geneste

Bâtiment - Restauration
Couverture - Zinguerie

30, rue Gutenberg
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 50 70
Fax 04 73 98 50 79

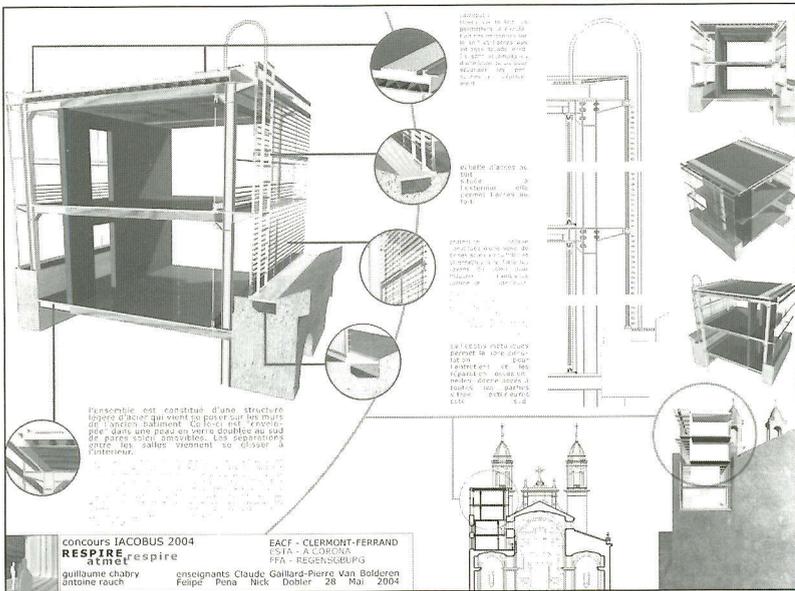
S.A.R.L. TIXIER

Bâtiment
Maçonnerie - Béton armé
6 bis, avenue Victor-Cohalion
63160 Billom
Tél. 04 73 68 91 65
Fax 04 73 68 91 64



Dixième édition du Concours international

Iacobus



Une image du projet des étudiants architectes Guillaume Chabry et Antoine Rauch, lauréats de l'EACF lors de Iacobus 2004.

Le concours Iacobus, dont c'était la 10^e édition depuis 1994, réunissait 37 candidats élèves des écoles d'architecture de Clermont-Ferrand (5^e année EACF), La Corogne (Espagne) et Regensburg (Allemagne). Cet "exercice commun d'architecture", selon l'expression des organisateurs, s'est conclu le 28 mai dernier à l'EACF avec la présentation de 18 projets devant le jury auquel participait Jean-Paul

Lanquette, président de l'Ordre régional des architectes. Le thème à traiter cette année était la réhabilitation-extension des annexes de l'église San Jorge, située dans le centre historique de La Corogne. Les premiers prix ont été décernés, pour l'Allemagne, à Tomislav Milardovic et Christian Weigert ; pour l'Espagne, à Juan Manuel Rodriguez Fernandez ; et pour la France, au tandem Guillaume Chabry-Antoine Rauch.

L i v r e

Le cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand

Pascal Piéra, docteur en histoire de l'art, et Daniel Lamotte, critique d'art et écrivain, publient un ouvrage particulièrement approfondi sur le cimetière des Carmes de Clermont-Ferrand. En effet, ils situent d'emblée cette étude dans une perspective philosophique grâce à un préambule général sur notre attitude face à la mort. Après une étude sur l'histoire des cimetières en général, ils s'attachent à retracer l'origine de ceux de Clermont-Ferrand, et en particulier de celui des Carmes, à l'emplacement de l'ancien enclos du couvent des Carmes déchaussés dont l'église baroque marque toujours le paysage de "l'entre-deux villes", Clermont et Montferrand.

Le cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand



Pascal Piéra
Daniel Lamotte

Les auteurs ont dressé un répertoire des tombes remarquables, véritable guide de l'histoire de la cité à travers les sépultures de personnalités locales qui font souvent l'objet de notices biographiques. Mais ce livre est peut-être avant tout un ouvrage de "défense et illustration" de l'art funéraire, abordé par un chapitre théorique et traité par toute une série de commentaires sur la dimension architecturale et décorative de nombreuses œuvres s'élevant dans le plus ancien cimetière clermontois. Ce livre a été réalisé avec le soutien du Conseil régional d'Auvergne, de la direction régionale des Affaires culturelles et de la Ville de Clermont-Ferrand.

192 pages illustrées en couleurs ; édité par les éditions Un, Deux... Quatre et l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand (19 rue Bardoux, 63000) ; prix : 27 euros (+ 3 euros de port) ; renseignements au 04 73 98 14 80.



Un des panneaux de l'exposition.

"Habiter d'autres lieux" : une expo itinérante du CAUE

Comment transformer du tertiaire en logement : l'Union régionale des CAUE d'Auvergne (Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) a réalisé une exposition de 19

panneaux en couleurs sur la réhabilitation à usage d'habitations d'usines, granges, ateliers, moulin... L'exposition a été présentée en avant-première le 30 juin à la Chapelle des Cordeliers, à Clermont, elle est destinée à "tourner" sur toute la région Auvergne, selon les demandes des collectivités et organismes intéressés. Onze panneaux présentent autant de réalisations menées à bien dans la région, les huit der-

niers s'attachant à traiter différents thèmes : la luminosité, le volume, la combinaison des matériaux... Les artisans de cette exposition baladeuse en envisagent déjà une autre, sur le thème de "la maison contemporaine d'architecte".

Contact : CAUE du Puy-de-Dôme tél. 04 73 42 21 20



Société d'Economie et d'Expertise de la Construction

S.A au capital de 50 000 euros

Robert BLANDIN
Jérôme FRIMAUULT
Virginie BERTRAND

Patrick PETIT
Damien MOY
Jérôme CARDOSO

60, rue Bonnabaud - 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 34 29 29 - Fax 04 73 34 96 66

E-mail : seec@wanadoo.fr

1, rue Chollet - 03200 VICHY
Tél. 04 70 96 13 78

1, bis impasse des Môles - 15200 MAURIAC
Tél. 04 71 67 34 93

sintec
ingénierie

ETUDES TECHNIQUES

- Habitat - Tertiaire - Industrie
- Environnement contrôlé - I.A.A. - Salle blanche
Zone stérile

62, Avenue Edouard Michelin - 63100 Clermont - Ferrand
Tel 04 73 91 50 50 - Fax 04 73 92 64 82
Info@sintec.fr - www.sintec.fr

Un entretien
avec François Schuiten et Benoît Peeters

Les portes de l'utopie



**C'est à la fin
des années soixante-dix
que l'œuvre de François Schuiten
et de son complice Benoît Peeters
a pris toute son ampleur,
avec le cycle des "Cités obscures",
à la "confluence des utopies,
de l'architecture
et de ce que l'on appelait
au XIX^{ème} siècle
le merveilleux scientifique".**

l'espace". François Schuiten traite la ville comme un modèle nostalgique. "une ville caricaturale qui pèse sur le comportement des personnages et qui induit des relations de voisinage, d'amour ou de haine. Nous ne sommes pas là pour montrer ce que pourrait être une ville idéale, ni pour imposer une sorte de morale".

Dans la "Fièvre d'Urbicande", on imagine l'influence des futuristes italiens, du Bauhaus, de Le Corbusier, qui ont rêvé "la ville", souvent monumentale, imposante, répétitive. Comme eux, Benoît Peeters, scénariste et maître de ballet, "rêve ce monde-ci. On le dévoile, on le décrypte, on le filtre, dit-il. Parfois, on le cauchemarde". Schuiten et Peeters se servent souvent de collage : "Brussels" fait référence à l'hôpital Beaujon, tel autre album s'inspire d'un immeuble disparu. "Même un quartier ravagé appartient à l'histoire de la ville, remarque François Schuiten. Mais dans chaque récit, nous exprimons une tension dramatique, un univers plus sombre, plus inquiétant, plus mystérieux, plus proche de Kafka, de Borgès et de Fritz Lang, dans Metropolis, que de la Mélodie du bonheur".

société sur le déclin que l'on veut faire basculer, un modèle de ville qui s'éloigne de nous". Mais alors quelle place occupe l'imaginaire dans l'architecture ? "C'est une discussion que nous aimerions entamer avec les architectes, répond Benoît Peeters. Dans tous les domaines, le mystère doit être préservé. Pourquoi faut-il tout expliquer ? Notre dessin, comme celui de l'architecte, doit être jubilatoire. Entre l'architecture, le décor et la mise en scène, de nouvelles formes se développent. En de multiples lieux, par-delà le fonctionnalisme qui a longtemps caractérisé le monde de la construction, se révèle le besoin d'un supplément d'imaginaire" (1).

Qu'attend vraiment le lecteur ? Que les auteurs délivrent des messages, si possible, qui les rassurent. "Il ne faut surtout pas emprunter cette voie là, répliquent nos deux créateurs. Le système devient trop simplificateur. Nous racontons en fait une histoire, que nous découvrons au fur et à mesure de nos rencontres, de nos humeurs, des lieux obscurs vers lesquels nous entraîne notre imagination. En tout cas, nous ne voulons pas être les exécutants de cette histoire, ajoutent-ils. Au fond, le scénario et le

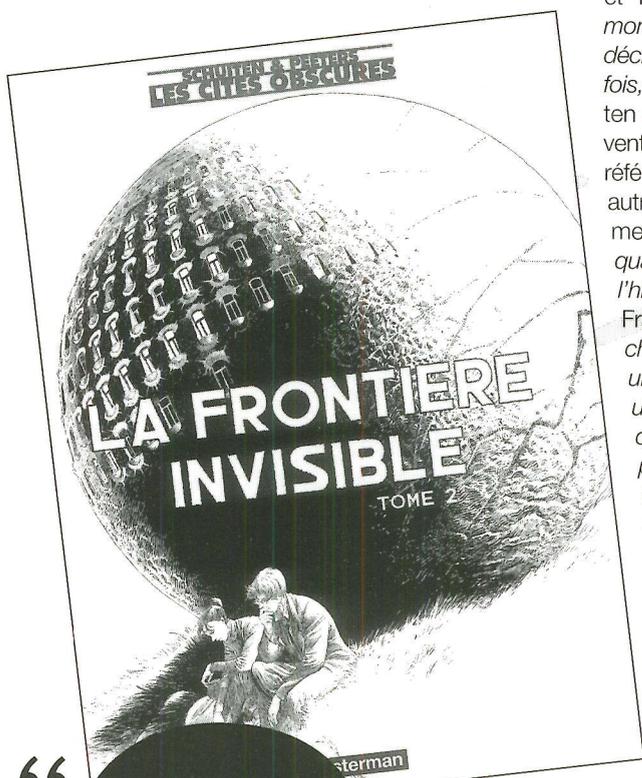
dessin sont deux aventures partagées. On attend de nous des messages. Nous répliquons par un espace, qui trouble le lecteur, mais certainement pas par une réponse. L'intérêt de la BD, c'est qu'elle ne s'épuise pas par une seule lecture. Nous croyons à la durée".

Mais il existe d'autres outils : la scénographie, qui permet "d'avancer au rythme qui nous convient", avec une durée différente de la bande dessinée, le cinéma, "sans doute le plus éloigné de la BD, et qui explique en grande partie les échecs que l'on a connus récemment avec les adaptations de Blueberry et de Michel Vaillant, explique Schuiten. Nos albums ne comportent pas de héros, ni de personnages récurrents, afin de ne jamais être fossilisés. J'aimerais parfois changer de style sans y parvenir. C'est le lot de tous les auteurs de BD. Giraud a réussi à le faire une fois, mais il n'a pu aller au-delà".

(1) Se reporter au livre écrit par Schuiten et Peeters, aux éditions Autrement, "L'aventure des images, de la bande dessinée au multimédia", n° 167, octobre 1996, et au dossier Schuiten publié par la revue DBD, en mars 2002.

Des raconteurs d'histoire

Ils entrent là dans "la sensualité du bâtiment" et reconstruisent la ville avec énormément de détails, en travaillant sur un papier de grand format. "Le trait n'est qu'un des éléments. Mais nous conservons le goût du rendu que les architectes n'ont peut être plus, constate Schuiten. C'est un espace que l'on montre plutôt qu'une architecture, un endroit étouffant, une



On utilise l'architecture comme un outil permettant de revisiter une société. Et le découpage d'une BD en planches s'en approche avec ses cases, ses proportions, sa construction. C'est un moyen de réfléchir

La "cité idéale"

Pendant deux jours, les 4 et 5 mai derniers, s'est tenu à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand, un colloque passionnant sur "Le temps des utopies", préparé par Chris Younès et Thierry Paquot, avec la participation, notamment de François Schuiten et Benoît Peeters, créateurs des "Cités obscures". "La recherche des "îles heureuses" a conduit plus d'une fois à son contraire, comme si vouloir coûte que coûte organiser le bonheur de tous revenait à uniformiser la vie de chacun, écrivent les organisateurs. Et pourtant, malgré la défiance à leur égard, de nombreuses voix s'élèvent pour s'inquiéter d'un déficit d'utopie(s) qui caractériserait notre époque. Des regards rétrospectifs et prospectifs interdisciplinaires se posent et se croisent, afin de dresser un tableau du monde-en-utopie(s), dans lequel la ville et l'architecture ont un rôle important à jouer".

Équipements sportifs : le nouveau catalogue

Depuis huit ans, date du dernier dossier consacré au sport par Auvergne Architectures, la demande n'a pas vraiment faibli mais elle s'est surtout diversifiée (1). Salles de sport, gymnases, piscines continuent à se multiplier dans la région. Souffrait-elle d'un sous-équipement ? Sans aucun doute, en particulier, au niveau de la natation. Mais cela ne suffit pas à expliquer le bon en avant que connaît l'Auvergne dans ce domaine, au cours des deux dernières décennies. Il est vrai aussi que les salles polyvalentes, construites en grand nombre, ne correspondent plus aux nouvelles tendances des sportifs, qui veulent maintenant des salles spécialisées mieux adaptées aux sports qu'ils pratiquent.

Elle rattrape son retard et répond, trop lentement selon certains présidents de clubs sportifs, aux multiples dossiers déposés par les Fédérations. Les grandes mais aussi les plus petites, dans des disciplines dont on parle encore assez peu dans les médias, qui "décident" en grande partie de leur croissance ou pas. Et l'on assiste ainsi à l'ouverture de salles spécialisées dans les sports de combat, l'athlétisme, l'escalade... Les terrains de football, toujours populaires, ne suffisent plus aux besoins des sportifs. Les collectivités sont donc amenées à compléter ainsi leurs équipements sportifs, à la plus grande joie des architectes.

Mais la tendance ne s'arrête pas aux sports. Avec un temps de retard, les équipements culturels occupent une place de plus en plus importante. On le voit dès aujourd'hui avec la richesse de la programmation. Des salles spécialisées en plus grand nombre. Non pas des Maisons de la culture, prévues pour tous les spectacles, mais des lieux réservés à la musique, au théâtre, à la danse... Des lieux de création adaptés enfin aux contraintes de chaque discipline. Ils constitueront le deuxième volet de notre dossier.

A titre d'exemple, Clermont a programmé trois grands chantiers, qui vont modifier profondément son image : rénovation de l'Opéra pour accueillir la Scène nationale, construction d'une nouvelle école des Beaux Arts, lancement prochain d'une Grande Bibliothèque. Bref, les projets ne manquent pas, ni dans la capitale, ni dans les autres villes de l'Auvergne, qui ont décidé de se mettre au diapason des autres régions et de jouer cette carte, indispensable pour maintenir les habitants et en attirer de nouveaux. Enquête de Denis Couderc et Michel Josselin.

(1) Se reporter à l'article "Les archis fous de sport", dans le numéro 12, mars 1996.



Saint Gervais (Puy-de-Dôme)

Des équipements pour de nouvelles demandes

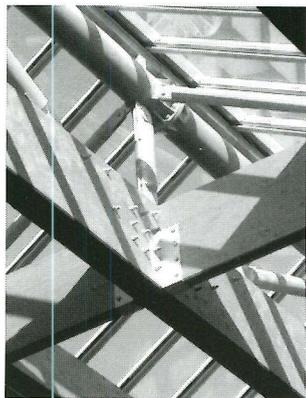
Depuis plusieurs années, la demande sportive s'est diversifiée : foot, basket, handball, volley, tennis, badminton... Autant de sports que le nouveau stade et la halle peuvent accueillir maintenant. À côté du lycée agricole et de sa filière destinée aux métiers du chien (1), les nouveaux équipements sportifs pourront recevoir les rencontres officielles et être utilisés à la fois par les élèves et par les associations, à l'étroit dans les anciens locaux, qui ne répondaient plus aux nouvelles normes, l'ancien terrain de football, lui, étant transformé, en centre d'entraînement.

Même avec la meilleure volonté du monde, les dirigeants ne pouvaient plus se contenter des anciennes salles, trop exigües mais aussi inadaptées aux nouvelles demandes. Toutes ont-elles été satisfaites ? "En grande partie, confie Dominique Bresson, l'un des architectes. Mais la halle ne pouvait pas accueillir tous les sports. Elle est conçue malgré tout pour plusieurs d'entre eux : le basket, le volley, le

hand ball, le tennis et même le billard, à côté du hall d'entrée, sans parler du foot avec le nouveau terrain. En revanche, les salles de boxe et de musculation, prévues ici dans un premier temps, partiront dans l'ancien complexe".

Comme pour les autres appels d'offres, le cahier des charges est strict. Répondre à des besoins précis dans une enveloppe fixée à l'avance et proposer un ensemble qui "respecte" le village. Et dans un milieu rural, les volumes sont souvent plus difficiles à accepter. Pour les architectes, "le choix architectural obéit à trois critères essentiels : le respect de l'environnement, la simplicité et la sobriété du langage et l'adaptation à la fonction". Située sur un terrain en pente de 2,5 hectares, la halle des sports regarde vers les bâtiments imposants d'une ancienne ferme, le clocher de l'église, dont la couverture en ardoise s'associe au paysage, les salles du lycée professionnel, et, bien entendu le nouveau terrain de foot, auquel elle est adossée, selon une orientation nord ouest / sud est.

Le bâtiment est adapté aux personnes à mobilité réduite grâce à une rampe de 5%.



Le bois est utilisé principalement sous forme de lamellé-collé pour les trois poutres supportant la toiture.

Maître d'ouvrage : Mairie de Saint Gervais d'Auvergne

Architectes : Dominique Bresson, Alain Combes, Roland Ondet

Un langage simple et sobre

De part et d'autre de la salle, destinée à accueillir aussi bien les rencontres de hand ball, de basket, de volley, que de tennis ou de badminton, les architectes ont disposé, d'un côté, les vestiaires, deux salles pour les arbitres, l'infirmerie, une salle de réunion, auxquels le public ne peut accéder - le contrôle s'exerçant par un système de badge -, de l'autre, les locaux de rangement, et dans le prolongement de la salle, un grand hall d'accueil, dépassant 70 mètres carrés, surélevé d'un demi niveau, permettant ainsi aux visiteurs de voir la grande salle. Tournées à la fois vers l'intérieur de la halle et vers le nouveau terrain de football, les tribunes, couvertes également à l'extérieur, par une toiture en forme de vague, qui sur-

plombe les gradins, constituent en quelque sorte un lien entre les deux.

Le "langage simple et sobre" se traduit, en fait, dans le choix des formes et des matériaux. Simplicité du volume avec la courbure du toit dans le prolongement du terrain, pour ne rien perdre des matchs, et les percements qui rappellent ceux du lycée agricole.

Le bâtiment est adapté aux personnes à mobilité réduite, grâce à une rampe de 5 %, qui permet un accès aux tribunes et "assure en même temps une ramification avec les aménagements extérieurs". D'une hauteur de 9 mètres, la halle est recouverte de bacs en acier, couleur ardoise, profilés sur place. Pour le reste, les matériaux respectent l'environnement, en particulier le bois, utilisé principalement sous forme de lamellé collé pour les trois poutres supportant la toiture.

(1) Voir *Auvergne Architectures* n°31.

Ambert (Puy de Dôme)

Un ensemble plus lisible

Avant de rajouter des bâtiments, il faut recréer une organisation simple et lisible de l'ensemble du complexe sportif. C'est ce qu'ont proposé les architectes, avec succès. Le programme est ambitieux. Décliné en deux tranches, dont la première vient de démarrer, il comprend tout d'abord un centre omnisports pour la pratique des sports de combat, de la musculation et du tennis de table, un



Ceyrat (Puy-de-Dôme)

Deux mille places pour cinq sports

Le projet de "dojo de Ceyrat" devrait être soumis le 2 juillet à la décision du conseil de Clermont Communauté, et ses caractéristiques précises restaient donc inconnues à l'heure du bou-

Les espaces du sport

Par François Vigneau,

diplômé en architecture. Il travaille au bureau de l'équipement, de l'aménagement du territoire et de l'économie du sport du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, mais il s'exprime là à titre personnel.

L'accueil du championnat d'Europe des nations de football au Portugal et l'organisation des Jeux olympiques en Grèce, berceau de l'olympisme, ont nécessité la construction ou la modernisation des plusieurs grands équipements sportifs. La candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques 2012 suscite également d'importants projets d'aménagement. Plus largement, les réalisations, plus modestes, d'équipements sportifs sur l'ensemble du territoire national constituent l'occasion de s'interroger sur les espaces où se déroulent des activités physiques et sportives.

Au travers de plusieurs ouvrages, dont "Les espaces du sport"(1), articles et communications, François Vigneau cherche à analyser les rapports du sport et de l'espace. A partir d'une étude des fonctions des espaces sportifs au cours de l'histoire et d'un bilan de l'équipement sportif de la France, il propose une réflexion sur les conditions d'adéquation de ces espaces au sport, mais aussi aux sportifs. Extraits.

(1) Collection *Que sais-je ?*, éditions des Presses Universitaires de France, n° 3410, juin 1998.

gymnase polyvalent, doté d'une tribune, pour le basket, le volley-ball et le handball, une aire couverte de squash et un mur d'escalade. Qui se rajoutent aux équipements actuels, principalement trois terrains de football et des terrains de tennis. La deuxième tranche du projet, qui n'est pas encore arrêtée, prévoit notamment de nouveaux terrains de tennis, une piste d'athlétisme, la création de clubs house pour le football et le rugby et des possibilités d'hébergement pour favoriser le tourisme sportif.

Mais pour que la greffe puisse prendre, il faut avant tout revoir l'organisation du lieu. Inadapté pour recevoir de nouveaux équipements ? Les architectes Marc Faget et Domi-

nique Gendre le pensent réellement. Et tout de suite dans l'explication de leur projet, ils insistent sur *"la volonté de recréer une organisation simple et lisible de l'ensemble du complexe sportif"*. Qu'ils ont traduit par un rond-point important, protégé par des espaces verts et relié à l'avenue du Docteur Eugène-Chassaing, qui longe le centre sportif, par une allée, pénétrant au cœur du dispositif. Tout repose sur lui, car il dessert à la fois les parcs de stationnement, les courts de tennis, le nouveau stade omnisports ainsi que le collège. *"Le traitement paysagé, ordonné et rayonnant permet la réorganisation des espaces, insistent les architectes. Il marque l'accès principal (l'allée du Cheix) et permet en*

Les architectes ont cherché un nouvel équilibre entre les volumes.

même temps de "refermer" l'espace en créant une véritable place et de "masquer" – pour les intégrer ? – les deux éléments les plus discutables, le pignon nord du tennis couvert et l'atelier complémentaire du collège".

Un seul bâtiment

La décision du maître d'ouvrage de réaliser le centre omnisports et le nouveau gymnase en une seule tranche les a conduit à proposer un seul bâtiment, moins cher à construire et à exploiter. Ils auraient dû prévoir sinon deux chaufferies, deux infirmeries, deux locaux d'entretien... Cette solution a permis aussi de superposer les salles destinées au tennis de table et celles aux sports de combat et à la musculation et de régler les problèmes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite par le même moyen que celui retenu pour les gradins de la salle du nouveau gymnase. Et avec des hauteurs nécessaires aux différentes activités et au gymnase identiques, il devenait possible de construire des bâtiments *"architecturalement compatibles"*. Les équipements communs et les locaux administratifs servant alors de liaison. Trois volumes composent donc le nouveau bâtiment. D'un côté, le

gymnase, avec les tribunes pour le public, les vestiaires pour les joueurs et les arbitres et les espaces de rangement, de l'autre, la partie omnisports sur deux niveaux, reliés entre eux par un hall d'accueil, une buvette, un club house... mais avec des accès nettement différenciés pour le public, les joueurs et le personnel de service. Venant en extension du gymnase existant, la salle d'escalade sert de transition avec la chaufferie centralisée et permet à la fois *"de créer une dynamique visuelle et d'intégrer les anciens locaux dans le nouveau complexe sportif"*. Dans le même esprit, la salle de squash, prévue dans le prolongement de la salle de tennis couvert, atténue l'impact visuel de la nouvelle construction. Avec ces différents aménagements, le "grand stade", comme certains l'appellent, devrait trouver un *"équilibre architectural"*.

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes du pays d'Ambert

Architectes :

Marc Faget, Dominique Gendre



clage de ce dossier. Déclaré d'intérêt communautaire et inscrit au plan pluriannuel d'investissement de la communauté d'agglomération, ce bâtiment devrait être réalisé sur le parc de l'Artière à Ceyrat (banlieue sud-ouest de Clermont), dans un environnement agréable et surtout proche d'un accès autoroutier : un élément essentiel pour cet équipement structurant de dimension régionale, qui devrait pouvoir accueillir environ 2 000 spectateurs autour de manifestations sportives d'ampleur nationale. Il permettrait également l'entraînement de haut niveau, la formation de juges, d'ar-

bitres, de cadres, et l'hébergement des structures fédérales.

Pour Christian Haure, président d'honneur de la Ligue régionale de karaté et architecte de formation, cet été 2004 devrait donc marquer une étape décisive après douze années d'efforts : *"En 1998, pourtant, on pensait toucher au but... Il semble qu'on ait une chance d'ouverture pour 2007. Pour ce qui concerne le karaté, avec 3 500 licenciés, nous n'avons pas une seule salle vraiment correcte en Auvergne ; en clair, on habite chez les autres..."* En l'occurrence, le projet de Ceyrat relève plutôt de la copro-

priété et ne justifie pas vraiment son nom de dojo, puisqu'il doit héberger cinq sports : le karaté, le judo, la lutte, mais aussi l'escrime et le tennis de table. Comment le dénommer, voilà déjà un intéressant problème sémantique...

Transposé à l'architecture, le problème devient celui du programme qui doit concilier des exigences diverses en matière de sols plus ou moins souples, de ventilation (attention aux balles de ping pong...), de hauteur sous plafond, et tutti quanti... *"A vouloir tout mettre ensemble, explique Christian Haure, on ne fait pas forcément des*

économies d'échelle, et on peut augmenter la complexité d'un projet." Dans ce cas précis, l'optimisme est de rigueur : *"Les desideratas de chacun ont été écoutés par les programmistes, et on a réussi à trouver quelque chose qui satisfait à moitié tout le monde... Je ne suis pas blasé, et je pense que le projet sera de qualité ; mais il faudra être très méticuleux pour partager l'utilisation de l'équipement, en fonction de calendriers très pointus qui dépendent en grande partie du niveau national."*

Quel avenir pour le stade ?

La médiatisation et la "marchandisation" de certains sports, les phénomènes de "hooliganisme" ne risquent-ils pas d'avoir des conséquences sur la conception même des grands équipements sportifs de compétition ? *"Construira-t-on encore des stades de grande capacité destinés aux supporters les plus fervents mais nécessitant des mesures sécuritaires ? Construira-t-on des stades offrant confort et luxe mais d'un coût d'accès prohibitif pour la plupart, ne permettant qu'à quelques privilégiés d'assister, in situ, aux événements sportifs ? Construira-t-on des stades visant, comme les parcs d'attraction, à fixer plusieurs heures un public familial et à l'inciter à la consommation de boissons, de nourriture et de "produits dérivés" ? Construira-t-on des stades offrant des conditions de retransmission télévisée optimales, le public ne servant qu'à créer une ambiance de fond sonore ? Construira-t-on des stades polyvalents et "flexibles" comme des halls d'expositions permettant de multiplier les jours d'utilisation quelles que soient les manifestations, sportives ou extra-sportives ? Pourra-t-on dire un jour, en*

plagiant et en complétant la formule du dirigeant sportif italien Bruno Zauli : "Les Grecs nous ont transmis la meilleure forme de stade pour les athlètes [...], les Romains nous ont transmis la meilleure forme de stade pour les spectateurs (2)"... et les Américains nous ont transmis la meilleure conception de stade pour les entrepreneurs de spectacles ?"

Les équipements sportifs : outils de communication pour les collectivités locales ...

"Compte tenu de la popularité croissante du sport et de la communion que peuvent susciter les matches d'une équipe locale parmi la population, le stade, lieu de représentation du sport, devient, de fait, lieu de représentation de la cité. En effet, on estime généralement que plus de 90 % des installations appartiennent aux communes et aux groupements de communes. Ainsi, "le caractère monumental des architectures sportives contribue au prestige de la ville". Il arrive donc que certains élus locaux considèrent les équipements sportifs avant tout comme des "outils de communication

(2) Dans un article paru en 1932, in *Spaziosport*, n° 2-3, juin-septembre 1984, p. 197.

>>>

Un Parc mi-rond, mi-ovale

Fin septembre 2004, le Parc des Sports de Cournon ouvrira ses portes aux pratiquants et supporters des deux ballons, rond et ovale : en un même site de 5 hectares sur la zone de loisirs, cet ensemble pourra accueillir des rencontres de haut niveau dans les deux sports, avec 3 000 spectateurs autour de chacun des deux terrains.

La redéfinition de l'urbanisme couronnais a entraîné la délocalisation vers la zone de loisirs de la plupart des installations sportives. Les clubs sportifs concernés (FCCA et RCCCA) vont intégrer ce pôle unique, susceptible d'accueillir des manifestations d'ampleur régionale, voire nationale, et qui se positionne donc sur un "crâneau"

et la nécessité de séparer strictement les deux parties tout en garantissant une cohérence à l'ensemble", explique Gilles Meunier. Les délais ont été respectés grâce à la préfabrication de nombreux éléments (gradins en béton, charpentes métalliques...). La tribune rugby est édifiée au même emplacement que la précédente. Le bâtiment des clubs-houses, disposé en biais entre les tribunes des deux terrains, relie l'ensemble des volumes bardés en bois et métal. Il est doté d'une couverture courbe en membrane, évoquant les anciennes toitures en zinc "à joints debout" et celle du lycée Descartes voisin.

Du côté des espaces extérieurs, les architectes ont imaginé de séparer les



L'escalade en panne de salles

Entretien avec Michel Ollier, président du Comité départemental d'escalade, mais aussi architecte.

Michel Ollier souhaite multiplier les installations d'escalade en Auvergne, une région, selon lui, en retard dans cette discipline. Michel Ollier est soucieux. Il ne parvient pas à entraîner les collectivités vers un plan de développement des structures d'escalade, ni à créer un Centre régional dans l'agglomération clermontoise. Or, la région manque cruellement de murs, pour pratiquer un sport en plein essor depuis la fin des années quatre-vingts. "Nous ne pouvons plus satisfaire les demandes par manque d'équipements", déplore-t-il, avec une pointe d'agacement. C'est l'exemple même d'un "sport nouveau", réservé très longtemps à quelques initiés, et qui réclame des installations particulières en salle mais aussi sur des sites naturels.

Pratiqué souvent en famille, ce sport attire de plus en plus les jeunes. L'image médiatique de quelques grimpeurs régionaux, comme Patrick Berhault, disparu tragiquement cet hiver, ou Patrick Edlinger, amplifie sans doute la demande. A Clermont-Ferrand, trois athlètes de haut niveau viennent s'entraîner régulièrement et n'hésitent pas à apporter leurs conseils. Et les écoles proposent aussi à leurs élèves la pratique de ce sport exigeant, qui forme le caractère. Mais le Comité du Puy-de-Dôme ne peut leur proposer actuellement qu'une salle fédérale, Casamur, située au cœur de Clermont et qui s'est agrandie au fil des années, ainsi que certains sites naturels équipés. D'autres murs d'escalade existent aussi dans le département, principalement dans des lycées (Blaise-Pascal, Godefroy-de-Bouillon, Amédée-Gasquet), mais ils sont peu nombreux et limités en hauteur, au regard d'autres équipements en France, comme à Valence, Grenoble, Montpellier...

Mais le président-architecte ne se laisse pas abattre pour autant. Ces murs d'escalade peuvent être associés à d'autres équipements sportifs, comme c'est le cas pour deux projets, à Ambert et à Issoire. Le premier étant dessiné par les architectes Marc Faget et Dominique Gendre (Voir notre article dans ce numéro, p. 12 et 13) et le second par Denis Ameil. D'autres dorment encore dans ses tiroirs. "Étant l'une des dernières régions à investir dans ce type d'équipement, nous pouvons profiter de l'expérience des autres structures et surtout de notre propre expérience pour doter l'agglomération clermontoise d'une infrastructure moderne voire innovante, qui réponde à la demande d'un public de plus en plus nombreux", espère Michel Ollier, qui compte aussi sur le développement du tourisme pour intéresser de futurs pratiquants plus attirés par l'escalade sur des sites naturels.

Comité départemental de la Fédération Française Montagne et Escalade, 22 ter impasse Bonnabaud, 63000 Clermont-Ferrand. Tél/Fax : 04 73 29 24 71.



peu occupé dans la région, en dessous de celui des stades clermontois Montpied pour le football et Michelin pour le rugby.

Deux stades en un : le rugby occupera la partie est et le football l'ouest, chacun des deux terrains d'honneur disposant d'une tribune neuve de 430 places assises, chacune surmontant quatre vestiaires (170 m²), des sanitaires et locaux techniques.

L'agence d'architectes Leyrit-Meunier, de Cournon, a conçu cette opération : "Les principales contraintes étaient les délais (8 mois de chantier), l'emplacement du terrain de rugby déjà existant,

deux parties par un "fossé végétal", une haie de bambous de deux mètres qui suit une ligne sinueuse creusée du nord au sud du Parc. Elle dissimule un grillage noyé dans la verdure et préserve les vues de part et d'autre. L'entrée comportera deux portails et deux groupes de guichets différenciés, mais réunis par une toiture commune en "casquette" arrondie.

Maître d'ouvrage :

Ville de Cournon-d'Auvergne

Architectes :

Gilles Meunier, Jean-Michel Leyrit

Un fossé végétal sépare les espaces dédiés au football et au rugby.

Les espaces du sport

>>> internes et externes, comme des instruments de "marketing territorial et politique," comme des éléments distinctifs dans la concurrence entre collectivités locales".

... ou lieux d'épanouissement individuel et collectif de la population ?

"Avant la réalisation du "grand stade" à Saint Denis, le projet a constitué pendant plus de soixante ans un projet récurrent et un sujet de polémiques, notamment quant à son opportunité. Les réserves formulées étaient non seulement d'ordre budgétaire, mais liées à des orientations de politique sportive. Ainsi, en 1936, Léo Lagrange, alors sous-secrétaire d'Etat aux Sports, aux Loisirs et à l'Éducation physique avait rejeté le projet de construction d'un stade de 100.000 places, préférant donner la priorité à la réalisation de terrains de jeux en nombre. En 1921 déjà, Pierre Fredy, baron de Coubertin (3), fustigeait la conception des grands équipements qui

ne visent qu'à "réunir le plus grand nombre de sports sous les yeux du plus grand nombre de spectateurs". Il estimait que "ce n'est là que préoccupation de festival (...). Ce qu'il faudrait maintenant ce sont (...) des petites cités d'athlétisme ou bien des parcs sportifs ouverts à tous et destinés à la population entière".

Les enjeux de l'adéquation des équipements sportifs aux attentes des pratiquants

"De l'adaptation des équipements sportifs aux finalités et modalités de pratiques dépend leur fréquentation ou leur désaffection par les pratiquants non "captifs" pour des espaces publics urbains, des sites naturels ou des installations à caractère commercial (...). De l'adaptation des équipements aux méthodes d'entraînement actuelles dépendent la qualité de la formation sportive dispensée par les clubs et la possibilité pour les sportifs d'accéder au haut niveau (...). De l'adéquation d'un même type d'équipement à plusieurs finalités et/ou modalités de pratique, dépend sa fréquentation par des pratiquants différents (...) ou, au contraire, la constitution de

(3) Pierre de Coubertin, Pédagogie sportive, Paris, 1921

Un soin particulier aux volumes

Dans un quartier en pleine mutation, les architectes ont accordé un soin particulier aux volumes, aux alignements et à la continuité de l'habitat, pour implanter ce nouveau gymnase à Montferrand, dédié principalement au basket, en remplacement d'une ancienne salle surannée. Il n'a jamais existé, ici, d'urbanisme précis. Disons que le quartier se divise en deux grandes parties, d'un côté, le secteur résidentiel, celui des pavillons, et de l'autre, les bâtiments publics, l'habitat collectif et les friches industrielles, sur lesquelles sera édifié le futur hôpital d'Estaing (1), d'une échelle, d'une hauteur et d'un volume nettement supérieurs aux premiers. Des différences que les architectes vont reprendre dans leur projet : les annexes et les vestiaires se rapprochent de l'échelle résidentielle tandis que la grande salle s'aligne sur celle des bâtiments public, collectifs ou industriels.

Attentifs à la "lisibilité des fonctions", ils ont retenu trois types de volumes : simple et habillé de bois ou de métal pour la grande salle, au nord, arrondi pour le hall d'entrée, qui s'ouvre à la fois sur le parvis, côté sud, et sur le parking réservé aux handicapés, fractionné pour les vestiaires et les locaux pour le rangement. C'est à partir du hall que les joueurs et les spectateurs se séparent. Les premiers descendent d'un demi-niveau pour aller vers les vestiaires, y compris ceux des arbitres, le local de contrôle anti-dopage, l'infirmierie et la salle de jeu, et les autres doivent monter, au contraire, d'un demi-niveau pour accéder aux gradins.

La lumière naturelle

Comme beaucoup d'autres gymnases, celui de Montferrand est également enterré en partie, pour diminuer l'impact visuel d'un équipement, dont le programme impose une hauteur de 9 mètres, pour ré-



Le gymnase affirme la continuité du bâti, et respecte les alignements sur trois côtés, sachant que la grande salle, implantée en limite de l'école primaire, ferme la cour de récréation au nord.

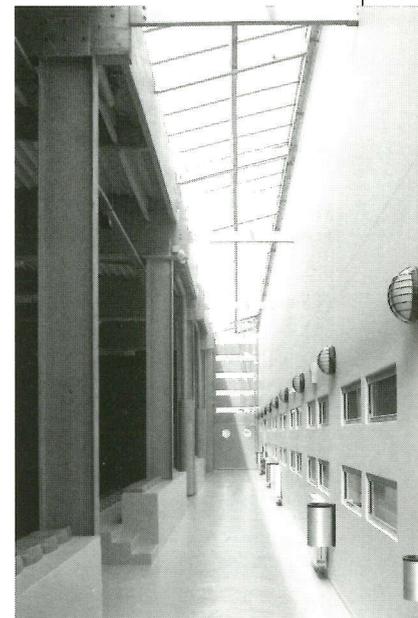
Un volume arrondi pour le hall d'entrée, s'ouvre à la fois sur le parvis, côté sud, et sur le parking réservé aux handicapés.

duire les fondations et pour permettre une séparation claire entre joueurs et spectateurs, par un jeu de demi-niveaux. "Le parti choisi pour ce projet, soulignent les architectes, affirme la continuité du bâti et respecte les alignements sur trois côtés, sachant que la grande salle, implantée en limite de l'école primaire, ferme la cour de récréation au nord". Le même soin a été apporté à l'éclairage. Tous les locaux profitent de la lumière naturelle, y compris les couloirs, la toiture des annexes la filtrant, au sud, en vue d'éviter l'éblouissement des sportifs et des spectateurs.

Pour ce qui est du "système constructif", trois types de matériaux ont été choisis par les concepteurs : la maçonnerie pour les tribunes, les vestiaires et les sanitaires, parce qu'elle résiste mieux à l'usure de ces locaux particulièrement exposés. Elle supporte également les gradins réalisés à partir d'éléments préfabriqués en béton et permet l'ouverture de terrasses accessibles au public. Le métal pour couvrir ces différents éléments. Le bois, enfin, dans la grande salle, pour s'affranchir plus facilement des grandes portées, "qui amènent forcément un système poteaux - poutres et une peau extérieure en bardage". Reste

l'acoustique de la grande salle, traitée principalement par des bacs perforés au plafond et des lambris ajourés sur les parois verticales.

(1) Voir *Auvergne Architectures* n°33.



Tous les locaux profitent de la lumière naturelle, y compris les couloirs.

Maître d'ouvrage :
Ville de Clermont-Ferrand
Architectes :
Imholz Architectes et associés
(Francine Imholz, René Imholz, Frédéric Chalmain, Nicolas Paradis, Johan Verrière)

"ghettos" sportifs (...). La spécialisation des espaces sportifs et leur séparation spatiale contribueraient à la segmentation de la population sportive, et même participeraient à la ségrégation sociale de la population".

Le rôle des collectivités locales

"Leur rôle a été essentiel dans le financement du parc français d'équipements sportifs. Les premières interventions significatives des communes en matière d'équipements sportifs remontent aux élections municipales de 1925 (...). La réalisation d'installations sportives participait alors souvent d'une "politique publique qui a des visées sanitaires, éducatives, sociales (4) et, "pour la première fois, les villes intègrent le sport dans leur projet d'urbanisme (5). Aujourd'hui, les collectivités locales sont confrontées, en ce qui concerne les équipements sportifs, à plusieurs problèmes : le vieillissement du patrimoine (constitués de trop d'équipements "de base" construits "à l'économie", la diversification des demandes induite par celle des finalités et des modalités de pratique sportive,

l'accroissement des contraintes, qu'il s'agisse d'une "inflation" des exigences des fédérations ou de la multiplication de la réglementation et des normes françaises ("l'obsession sécuritaire")".

Un patrimoine à diversifier

"L'équipement sportif de la France souffre d'une trop faible diversité typologique et fonctionnelle. Il en résulte une trop faible adéquation des espaces aux pratiques sportives".

Cette situation est, en partie liée aux conditions de réalisation d'une part importante du parc actuel d'équipements sportifs. En effet, au cours des années 60 et 70, des installations sportives ont été réalisées en grand nombre dans le cadre de "lois-programmes". Pour pouvoir construire en masse, l'économie d'investissement a constitué une priorité : concentration des moyens financiers sur un nombre limité de types d'équipements dits "de base" (stades, CO-SEC, "1000 piscines"), bâtiments industrialisés... "On peut considérer que la standardisation et l'industrialisation impulsée par l'Etat ont causé un appauvrissement fonctionnel et architectural".

(4) P. Arnaud. *Repères pour une histoire des politiques d'équipement sportifs*, 1992.

(5) J.-P. Callède. *Les politiques sportives communales : genèse et développements*, 1989.

>>>

Un sport très urbain, mais mal logé

Entretien avec Bruno Ressouche, architecte, président de la Ligue d'Auvergne de badminton, responsable de la commission équipements au sein du comité directeur de la Fédération française (FFBA).

Auvergne Architectures : Pouvez-vous situer la place du badminton dans le paysage sportif ?

Bruno Ressouche : Les "grands pays" du badminton sont la Chine, où c'est le sport n° 1, l'Indonésie et le Danemark. Notre fédération nationale va fêter ses 25 ans ; elle compte près de 100 000 licenciés (45 % de femmes), dont 1 600 en Auvergne. Par ailleurs, le badminton est le deuxième sport français en UNSS (sport scolaire), avec 110 000 pratiquants. Le badminton est un sport très urbain, bien dans l'esprit du temps : contrairement à l'image du jeu sur plage, c'est un exercice très rapide et très dur – vingt minutes de jeu équivalent, en dépense physique, à trois heures de tennis... Ce sport a connu un développement très fort car on peut y progresser rapidement. Mais on touche aussi rapidement, en deux ou trois ans, à ses limites physiques ; c'est une des raisons de la grande stabilité de la hiérarchie internationale, et aussi du turnover important chez nos licenciés.

AA : Une autre raison de ce turnover tient à l'histoire du badminton en France...

B.R. : Notre fédération est très jeune, elle a donc démarré après les autres et cela se ressent en termes d'encadrement : nous avons 17 cadres techniques d'État, soit 3 à 5 fois moins que la moyenne des autres sports ; en Auvergne, nous avons en tout et pour tout trois salariés brevetés d'État : il est certain que cela influe sur la motivation des joueurs. Et en termes d'équipements, nous avons dû faire du "recollement" en créant des plans types applicables aux équipements d'autres sports – le plus compatible avec nous est le volley-ball : même hauteur sous plafond de 7 à 9 m, mêmes axes visuels, même technique de frappe en reculant... Une spécificité : le volant de 10 g peut partir à 300 km/h et se voit donc très mal dans la lumière naturelle ; d'où la nécessité de bâtiments "boîtes noires" avec un éclairage de qualité.

AA : En matière d'équipements, quels obstacles rencontrez-vous et quelles sont vos possibilités de développement ?

B.R. : Pendant longtemps, nous accédions très difficilement aux équipements existants comme les salles de basket ; c'est Marie-Claude Buffet, ministre des Sports du gouvernement Jospin, qui a imposé la possibilité de tracer nos terrains dans les salles. Aujourd'hui encore, beaucoup de communes ont du mal à prendre en compte ce sport nouveau, mal connu. Et pourtant, sur des créneaux de 2 heures, nous faisons jouer 30 personnes qui "tourment" sur des matchs courts, sans réservation : c'est un système très convivial et bien plus "rentable" que le tennis, par exemple.

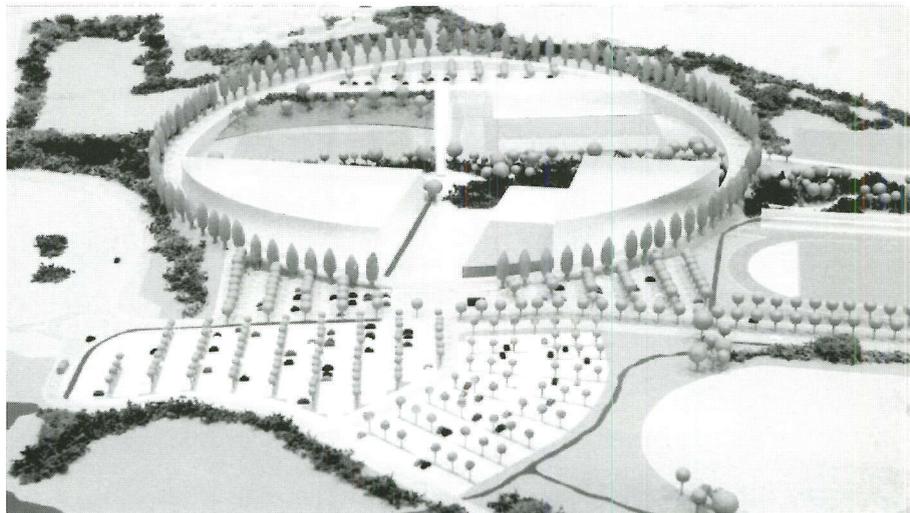
Lorsque les élus en prennent conscience, on peut obtenir des créneaux plus importants. Mais cela revient à prendre à un sport pour donner à un autre, et c'est le même schéma auquel on revient pour espérer augmenter notre encadrement d'État : on ne pourrait obtenir de nouveaux conseillers techniques qu'à l'occasion de départs en retraite de ceux d'autres sports, car l'ambiance actuelle n'est pas à la création de postes supplémentaires...

Sur la région, mis à part Clermont et quelques communes, la plupart ne sont pas réellement équipées. Une autre piste consisterait à créer des équipements partagés mais plus spécifiques – essentiellement avec le volley. À terme – à 5 ou 20 ans ? –, des équipements vraiment spécifiques seront nécessaires pour aboutir à un centre régional de formation. Nous réfléchissons aussi à l'éventualité d'un rapprochement avec un collège-lycée, pour créer une section sportive qui pourrait servir de base à un pôle régional de haut niveau. En définitive, la meilleure synergie se trouve du côté du sport scolaire, d'autant que nos terrains peuvent également servir au mini-tennis et au volley. Mais les enjeux sont très différents entre le développement de l'éducation physique et la gestion d'un sport de compétition ; par exemple, l'UNSS souhaite plutôt des salles ouvertes, parce qu'il n'est pas facile de "tenir" 30 scolaires dans une salle aveugle... En définitive, nous sommes peu aidés par l'État, mais nous espérons que le soutien du Conseil régional d'Auvergne va prendre plus d'ampleur...

AA : Que préconise l'architecte et responsable national des équipements ?

B.R. : Nous préconisons de repasser à 7 terrains par salle, au lieu des 4 actuellement prévus dans les salles multisports. Enfin, une information importante pour les architectes : la fédération tient à leur disposition des plans types téléchargeables sous fichier AutoCAD sur son site Internet (www.ffba.org).

Dans une prairie de 45 hectares, les architectes ont imaginé une "infrastructure marquante à l'échelle du paysage", soulignée par un vaste cercle de 350 mètres, qui regroupe en son centre les activités essentielles du programme.



Un pôle d'animations et de détente en plein air

Prévu dans une vaste prairie, à l'extérieur de la ville, le futur parc omnisports de Montluçon doit accueillir différents équipements spécialisés. Premier d'entre eux, le stade nautique (1). Au cabinet Atelier 4, la communauté d'agglomération a demandé un tracé précis du parc. Où situer le stade, les lieux d'entraînement, la piscine ? Dans cette prairie de 45 hectares, orientée nord-sud, les architectes ont proposé immédiatement une "infrastructure marquante à l'échelle du paysage, dans la logique des grandes installations industrielles du siècle dernier et de la route Centre Europe Atlantique qui la longe". Pour l'essentiel, la réponse s'appuie sur la définition d'un vaste cercle de 350 mètres, qui regroupe en son centre les activités essentielles du programme, défini par une route péri-

maintenant de réaliser plus de conservatoires et de salles de répétitions que d'opéras et de salles de concert".

"A l'échelle d'un territoire, la diversité de la fonction et la répartition spatiale des espaces sportifs devraient garantir à chaque citoyen un égal accès au sport selon ses aspirations et ses capacités".

Rechercher la multifonctionnalité et non plus la polyvalence

Dans la période de "pénurie" d'équipements sportifs de l'après-guerre, puis pour faire face au développement de nouveaux sports et "rentabiliser" les installations, la solution retenue a souvent été la réalisation d'équipements polyvalents. Or, il s'avère que ces espaces sont rarement fonctionnels pour les différentes activités qui sont censées pouvoir s'y dérouler. Il faut maintenant chercher à concevoir des équipements "multifonctionnels". La notion de fonctionnalité doit être primordiale. Ainsi, dès lors que la "cohabitation" de deux sports ou de deux motivations de pratique nécessite un compromis qui ne pourrait s'opérer qu'au détriment de la fonctionnali-

les espaces du sport

>>> En outre, les "modèles" d'installations ont été essentiellement conçus pour permettre le "sport de masse" qui était alors surtout la pratique des adolescents et des jeunes adultes masculins, en club, dans le cadre de compétitions de niveau local. Or, compte tenu de la diversification, depuis les années 60, des pratiquants, de leurs motivations (plus seulement compétition, mais aussi bien-être, détente, contact avec la nature...) et de leurs modalités de pratique (plus seulement en club, mais aussi en famille, entre amis, individuellement...), l'idée selon laquelle un équipement adapté à la compétition des adultes masculins serait ipso facto adapté aux autres pratiquants et formes de pratique (selon l'adage "qui peut le plus, peut le moins") est désormais erroné.

"L'équipement sportif de la France gagnerait en fonctionnalité et en attractivité par une diversification de ses fonctions. S'il s'agissait d'équipements pour la musique, nous pourrions dire qu'il convient

phérique, adossée, en partie, à une colline en pente douce, à l'image des amphithéâtres antiques. Et que souligne une plantation d'arbres de haute tige, qui la borde suivant un rythme régulier. "Ce cercle devient l'emblème du Parc des Sports, estimant les maîtres d'œuvre. Sa dimension en fait une sorte de logo paysager, reproduisant le cercle voisin encore visible de l'ancienne piste d'essais de Dunlop".

Sur cette plate-forme circulaire, qu'il faut niveler, les salles spécialisées sont regroupées d'un côté de l'entrée principale et le stade nautique de l'autre. Cet alignement, la couleur et la matière des murs entrent dans la composition générale du site. Toujours dans le même cercle, les sportifs pourront s'entraîner à l'ouest, où sont prévus des gradins paysagers, qui constituent une promenade permettant d'accueillir de nombreux spectateurs, avec la possibilité d'utiliser la pelouse pour organiser des spectacles ou des événements de grande ampleur.

L'axe majeur de cette entrée est encore renforcé par un parvis en pente légère, qui mène à une place, elle aussi circulaire, d'un diamètre de 40 mètres, propice aux regroupements, et qui joue le rôle de "meeting point" du site. Les autres terrains suivent la future voie entre le rond-point de La Loue et la route départementale. Le stade omnisports est desservi par l'anneau circulaire et les terrains synthétiques sont placés de part et d'autre de l'accès secondaire.

La jetée

Venant renforcer la place centrale, un promontoire, en forme de "jetée", long de 140 mètres, permet d'atteindre la plate-forme par un jeu d'escaliers et d'ascenseur rendant l'ensemble du site accessible aux handicapés. Les architectes suggèrent à la Communauté d'agglomération que cette "jetée" soit "habitée" par des locaux offrant une vue pano-

ramique sur le site : une cafétéria ou un restaurant, des salles de réunion pour les clubs, des salons de réception pour les officiels et la presse... Elle forme, en plus, un véritable écran contre le bruit de l'axe Centre Europe Atlantique et contre les vents du nord. Offrant aux visiteurs une vue privilégiée sur l'ensemble des installations, la "jetée" devient aussi le lieu idéal pour implanter des mâts, sur lesquels flottent les drapeaux aux couleurs de la Communauté d'agglomération et des équipes. Mais l'ambition de ce parc va bien au-delà d'une vocation uniquement sportive, comme le montre la mise en place d'un aménagement très souple, à l'opposé du cercle, composé comme une promenade à l'anglaise, sur près d'un kilomètre, où l'on peut imaginer des aires de jeu, des bassins, des kiosques, des espaces de repos et de rencontres... "La plaine de jeux est située volontairement dans le prolongement du "cercle", au bout du site, car son traitement paysagé, plus champêtre, la rapproche de l'aspect des prairies environnantes, préconisent les architectes. Respectant l'esprit bocager, un épais cordon de végétation traverse l'ensemble de la composition et connecte le "cercle" à la zone nord, liant ainsi la totalité des activités". Il est donc prévu un lieu de promenade pour les enfants et les personnes âgées, un espace privilégié pour le footing, le parcours de santé, l'aventure et la distraction.

(1) Voir l'article "Pièces d'eau en vitrine", page 23.

Maître d'ouvrage :

Communauté d'agglomération de Montluçon

Architectes :

Atelier 4 (Jean-Jacques Erragne, Jean-Louis Pourreyron, Philippe Tixier)

Paysagiste :

Jean-Claude Hardy

té, il convient de concevoir deux espaces distincts.

Le territoire national étant maintenant assez largement doté d'"équipements de base", il convient désormais de ne plus continuer à reproduire un petit nombre de modèles stéréotypés, mais de diversifier et spécialiser les espaces sportifs, notamment dans le cadre de coopérations intercommunales.

Des familles d'équipements sportifs à recomposer

La recherche de la multifonctionnalité induit le rapprochement d'activités sportives présentant une similitude d'exigences en matière de dimensions, de qualité d'appuis au sol, d'orientation de l'éclairage artificiel... Ces rapprochements concernent surtout des sports dont le rapport à l'espace — et donc la "culture" — sont relativement similaires.

Ainsi, par exemple, les structures artificielles d'escalades implantées de plus en plus fréquemment sur les pignons intérieurs des salles multisports constituent souvent un danger tant pour les



Aulnat (Puy-de-Dôme)

L'architecture se coule dans le paysage

Dans leur projet de nouvelles salles de sports, les architectes ont préféré des volumes simples pour ne pas heurter l'actuel gymnase Pierre-Ducourtial. En fait, le programme répond aux besoins des associations qui souhaitent introduire de nouvelles disciplines sportives — sports de combat tels que le judo, la lutte et le viet-vo-dao, et tennis de table — et aux demandes d'équipements pour le football, principalement des vestiaires et des locaux de rangement. En complément du gymnase, conçu à l'origine pour recevoir les élèves de l'école François-Beytout et destiné surtout au basket, et du terrain de football, le tout dans un périmètre restreint, proche du centre ville et de la mairie. Tout en gardant cette vocation, le futur pôle associatif permettra donc d'élargir la palette des activités sportives. Leur idée ? Créer, de part et d'autre du gymnase, deux nouveaux équipements, qui tiennent compte à la fois "des contraintes du site, situé sur des terrains inondables, et des exigences du programme liées au bon fonctionnement des différentes activités et aux besoins précis des associations". Précisément, deux nouvelles salles spécialisées, d'un côté, de hauteurs différentes, l'une réservée au tennis de table et l'autre aux sports de combat, réunies entre elles par des vestiaires, et, de l'autre, un ensemble de locaux pour le football, implantés au même niveau que le gymnase actuel. Compte tenu de sa dimension et de

son architecture, les architectes ont préconisé aussi "des volumes simples pour les extensions, afin de ne pas heurter le bâtiment existant mais au contraire de l'étoffer et de l'intégrer à l'ensemble du complexe sportif, qui peut encore évoluer dans l'avenir".

Un mail piétonnier

Au nord, l'extension abritera les vestiaires, les salles de rangement et un bureau pour les joueurs de football, les dirigeants et les arbitres, ainsi qu'une petite salle de réunion indépendante, qui devrait aussi servir pour d'autres manifestations sportives. L'accès est prévu à partir du parking, en bordure de l'avenue Pierre-de-Coubertin. Au sud, elle accueillera les activités de tennis de table et de sports de combat, par un mail végétal, lieu de rencontre pour les élèves, les joueurs, les spectateurs et les promeneurs, qui desservira aussi le groupe scolaire, la future école de musique et les deux principales avenues d'Aulnat. Une véritable entrée est prévue, enfin, pour les joueurs de football et les spectateurs des rencontres de basket et deux autres entrées, distinctes, pour les nouvelles salles.

Les voiles béton, prévus pour les murs, seront ensuite recouverts d'un enduit peint. La charpente, elle, utilisera le bois, sous forme de lamellé collé et en habillage de certaines façades, et la toiture sera constituée de bacs en acier avec étanchéité.

Au sud, elle accueillera les activités de tennis de table et de sports de combat, par un mail végétal, lieu de rencontre pour les élèves, les joueurs, les spectateurs et les promeneurs.

Maître d'ouvrage :

Clermont Communauté

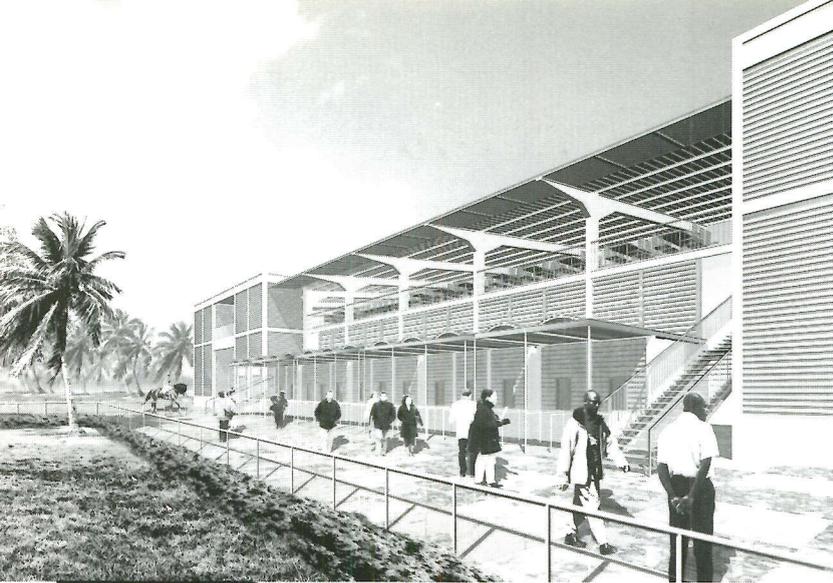
Architectes :

Dominique Bresson, Alain Combes, Roland Ondet

joueurs que pour les grimpeurs. En outre, même lorsqu'une sur-longueur et un rideau ou un filet permettent de réserver et d'isoler un espace pour l'escalade, le bruit des impacts de ballons au sol ou contre l'éventuel rideau de séparation, ainsi que les cris des joueurs et les directives de leurs éducateurs ne sont guère compatibles avec la concentration nécessaire aux grimpeurs. En revanche, l'escalade peut partager l'espace de manière beaucoup plus fonctionnelle avec la gymnastique. Comme l'escalade, la gymnastique artistique et, surtout, la GRS exigent une importante hauteur libre. Surtout, la gymnastique et l'escalade sont des sports qui visent à développer la virtuosité de l'Homme dans ses déplacements dans les trois dimensions de l'espace. Il semble d'ailleurs que de nombreux grimpeurs ont une formation initiale de gymnastes.

De la même manière, les sports collectifs et duels sont désormais trop nombreux pour que les salles multisports puissent continuer à rester fonctionnelles pour chacune de ces disciplines. Il convient donc de réaliser des salles distinctes, d'une part, pour les sports consistant à faire pénétrer un ballon ou une balle dans un but (bas-

>>>



présentation avant et après la course... Et comme au théâtre, on vient aussi aux courses pour se montrer, notamment à l'espace buvette et au restaurant installé dans les tribunes." Celui-ci comptera 110 places, et les tribunes à structures métalliques offriront une jauge de 675 places assises, dont une partie réservée aux "VIP"... Sont également prévus une zone polyvalente couverte d'environ 800 m² dédiée aux activités des sponsors et partenaires, des locaux administratifs et de détente pour le personnel.

"De plus, poursuit Vincent Speller, chaque ville a son hippodrome comme elle a son théâtre. Le caractère très spécifique de cet "hippodrome de Martinique" sera souligné par un emploi abondant et soigné de la végétation locale." L'entrée principale sera marquée par un grand portique métallique (50 m par 9) entièrement recouvert de bougainvilliers formant une treille au-dessus des guichets, et le rond de présentation des chevaux, structuré autour d'un majestueux caoutchouc existant, sera délimité par des haies d'hibiscus. La piste elle-même sera scandée de plantations régulières de palmiers qui faciliteront l'appréciation des distances pendant les courses. Enfin, un jardin clos mitoyen proposera le prolongement de la thématique du cheval en Martinique en installant le jeu traditionnel du "chouval bwa" (manège de chevaux de bois) au sein d'une aire de jeux pour enfants accessible depuis la rue. Au terme d'un chantier mené tambour battant, l'hippodrome du Lamentin doit être livré à la fin de cette année 2004.

Maître d'ouvrage :
Conseil général de Martinique
Architectes :
Xavier Fabre, Vincent Speller

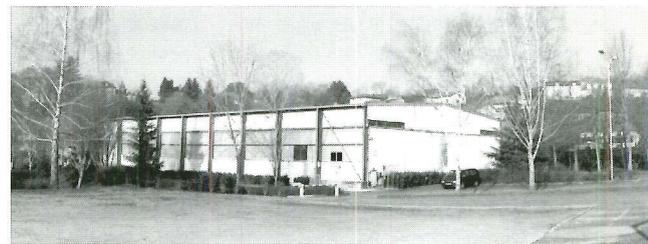
Aurillac (Cantal)

Une extension en suspension ...

"Grimpez d'une division, vous aurez des tribunes neuves": bien souvent, le développement des équipements sportifs est suspendu aux bons résultats des clubs qui les utilisent. Le Handball club aurillacois (HBCA) pousse le principe encore plus loin, puisque son gymnase de prédilection va être physiquement suspendu pendant toute la saison prochaine – celle de l'entrée en division Nationale 1, la plus élevée avant le niveau professionnel.

Dès le mois de juillet, trois grandes fermes d'acier galvanisé vont enjamber dans toute sa longueur le gymnase municipal de Peyrolles, à Aurillac, où les handballeurs du club présidé par Eric Dimont exercent leurs talents et attirent au fil des années un public toujours plus abondant – et d'autant

Avant.



Après réalisation de l'extension.



l'axe longitudinal de la piste (Milet). Les stades "circo-rectangulaires" (dont les tribunes sont, d'une part, parallèles aux lignes droites et, d'autre part, concentriques avec les virages de la piste) rappellent ceux de Delphes et d'Athènes. Les stades dont les tribunes présentent un plan légèrement "cintré" s'inspirent d'une disposition visant à améliorer la visibilité latérale des spectateurs mise en œuvre lors de la 3^e implantation du stade d'Olympie. Quant aux stades à plan en ellipse, ils perpétuent la forme des arènes romaines, conciliant capacité et visibilité.

Toutefois, la compétition sportive ou les combats de gladiateurs n'ont pas été les seules activités à inspirer, dès l'Antiquité, des équipements à caractère sportif. Ainsi, le gymnase grec et les thermes grecs puis romains constituent des archétypes d'espaces destinés à la fois à l'entraînement de "haut niveau" et à des pratiques de "forme" et de "loisir", alors qu'aujourd'hui ces finalités sont trop souvent considérées comme incompatibles. Les centres d'entraînement, les salles de remise en forme, les piscines sport-loisir, les complexes de loisirs aquatiques... sont les lointains "héritiers" du

Martinique

Restructuration de l'hippodrome du Lamentin

Un hippodrome en Martinique, ou l'occasion de concevoir un équipement sportif structurant comme un lieu de spectacle qui intègre les traditions locales, et surtout la végétation... L'agence clermontoise Fabre et Speller avait été sélectionnée en mars 2002 pour réaliser la restructuration-extension de l'hippodrome de Carrère, au Lamentin. Le Conseil général de Martinique, maître d'ouvrage, souhaite développer l'activité hippique dans ce département qui compte des courses d'un niveau élevé et un nombre record de joueurs. Mais l'enjeu est également d'impulser un nouveau secteur de développement dans cette banlieue de Fort-de-France, où se trouve également l'aéroport de Martinique ; la vocation structurante de cet équipement lui vaut donc des financements croisés des différentes collectivités (hormis la commune du Lamentin) pour parvenir à un investissement de 4 millions d'euros (coût travaux hors taxes).

Sur le plan architectural, Vincent Speller souligne les contraintes du

projet : *"Elles sont nombreuses et très lourdes : le sol est de très mauvaise qualité, à la limite de la liquéfaction, et le climat local peut le rendre boueux en quelques heures ; les normes antisismiques et anticycloniques jouent à plein. Nous avons dû conserver l'ancienne tribune, et par ailleurs la sensibilité extrême des chevaux de course demande une organisation très précise des boxes."* Ceux-ci sont au nombre de 150, construits en barns (double rangée organisée autour d'une allée centrale couverte).

L'organisation des espaces sépare, bien sûr, la partie réservée aux chevaux et aux éleveurs de celles ouvertes au public. Pour celui-ci, la réflexion des architectes s'est beaucoup appuyée sur leur expérience en matière de salles de théâtre : *"Ici aussi, on vient pour assister dans les meilleures conditions à un spectacle, qui se déroule en plusieurs lieux : la piste, mais aussi les cheminements d'accès et de retour vers les écuries, les espaces réservés à l'équipement des chevaux, à leur*

Un lieu de sport, mais aussi de spectacle.

Les espaces du sport

>>> ket-ball, handball, football et hockey en salle, rink-hockey...) et, d'autre part, pour ceux consistant à atteindre le camp adverse par l'intermédiaire d'une balle ou d'un volant envoyé par dessus un filet (badminton, volley).

Tirer les enseignements de l'Histoire de l'architecture

"Qu'il soit destiné au football (sport le plus populaire à travers le monde) et/ou à l'athlétisme (premier sport olympique), le stade constitue le symbole de l'équipement sportif. Est-il, pour autant, l'unique expression, le seul archétype de l'espace du sport ?"

Certes, le stade grec et l'amphithéâtre romain apparaissent comme les "ancêtres" des grands stades et palais des sports contemporains. Ainsi, les "stades à l'anglaise" (dont les gradins sont disposés selon un plan rectangulaire et au plus près des limites du terrain) "descendent" des stades grecs dotés de tribunes de part et d'autre de

plus méritant qu'il est petitement logé. L'extension proposée par l'agence d'architecture Marot va ajouter 740 m² à ce gymnase d'un modèle standard des années 1970, portant ainsi sa capacité à 780 places assises (930 au total) à partir de la saison 2005-2006. Dans l'intervalle, les handballeurs continueront à jouer pendant que les hommes de l'art "accrocheront" le bâtiment aux nouvelles structures et rhabilleront l'extérieur : isolation, étanchéité et bardage métallique gris harmonisé au paysage, l'entrée étant signalée par des teintes rouge et bleu – emblèmes de la ville et du club.

A l'intersaison de l'été 2005, deux mois doivent permettre de rénover l'intérieur du bâtiment, avec une mise aux normes du sol et la suppression des poteaux. Outre les nouvelles tribunes, le gymnase sera doté d'un hall d'accueil avec bar, d'une salle de réception, d'une salle de presse et de vestiaires de qualité. La nouvelle façade sera vitrée et protégée par un maillage fin en galvanisé, à double usage de pare-soleil et de protection des ballons en provenance du terrain de foot voisin... La Ville d'Aurillac, maître d'ouvrage, investit dans cette opération 1,6 million d'euros (coût total hors taxes).

Maître d'ouvrage :

Ville d'Aurillac

Architecte :

Daniel Marot

Imaginer les besoins de demain

Entretien avec Jean-Marc Morvan, responsable de la commission des Équipements sportifs au bureau directeur du Comité régional olympique et sportif Auvergne (CROS¹).

Auvergne Architectures : *La commission des Équipements sportifs a été créée en octobre 2003 ; quelle est sa raison d'être ?*

Jean-Marc Morvan : L'idée nous en est venue d'après mon expérience de responsable dans le domaine du handball ; des présidents de communautés de communes m'ont plusieurs fois sollicité, d'abord pour se procurer la plaquette intitulée "La salle de handball", éditée par la Fédération française, qui répond précisément aux exigences et aux caractéristiques nécessaires pour que ces installations obtiennent une homologation de niveau départemental, régional, national ou international.

Leurs demandes portent aussi, fréquemment, sur la meilleure façon de positionner leurs futurs équipements en fonction du niveau d'un club dans sa discipline, mais aussi de l'environnement global aux différents niveaux départemental, régional, national. S'ajoutent à cela des demandes d'information sur les démarches en vue de solliciter des subventions auprès du Fonds national de développement du sport (FNDS). Il nous a paru intéressant de généraliser cette démarche à l'ensemble des disciplines sportives. Le comité directeur du CROS, vu les demandes, a créé une commission. Face à tous ces besoins, elle se situe en tant que conseil des clubs et des maîtres d'ouvrage, pour aider au montage de projets, soutenir les dossiers, tout en faisant valoir les perspectives de développement à court, moyen et long termes.

AA : *Vous insistez beaucoup sur la nécessité d'une réflexion prospective la plus large possible...*

J.M.M. : En effet, c'est essentiel. La commission, qui fonctionne en grande partie avec des bénévoles, n'a pas vocation à maîtriser l'organisation et le développement des équipements – ce serait très prétentieux... Notre objectif est d'aller au plus près des souhaits des usagers – les clubs, mais aussi l'Éducation nationale qui bien souvent utilise ces équipements à 80 % –, et de poser les bonnes questions... Il s'agit de multiplier les chances pour qu'un maître d'ouvrage puisse non seulement mieux définir ce qu'il veut aujourd'hui, mais aussi mieux ima-

giner ce qu'il voudra demain ! Nous souhaitons donc associer à cette vision globale les architectes, le mouvement sportif, l'Éducation nationale, Jeunesse et sports, les élus... Encore une fois, notre action se limite au conseil, et c'est le maître d'ouvrage qui prend les décisions finales, selon son budget et ses options de développement. Mais nous souhaitons contribuer aux meilleurs choix pour ces équipements qui, par la suite, vont être en service pendant un certain nombre d'années... Il nous paraît judicieux de préciser les prescriptions fédérales nécessaires lorsqu'on change de niveau de jeu, dans le seul but d'anticiper cette faisabilité et de permettre de prendre les dispositions nécessaires pour ménager l'avenir.

AA : *Comment se traduit concrètement votre travail ?*

J.M.M. : Informer un maître d'ouvrage qu'en augmentant légèrement la largeur et/ou la longueur d'un bâtiment, il pourra obtenir un taux d'occupation optimal pour certaines pratiques pour des scolaires ou des sportifs de clubs, en n'oubliant pas les pratiques de sport adapté et handisport ; mais aussi qu'en modifiant légèrement un projet, il pourra y ajouter, selon financement, un mur d'escalade. L'aider à appréhender la dimension d'aménagement global du territoire : veut-il une salle de spectacle ou d'entraînement ? Existe-t-il à proximité des équipements analogues ou complémentaires ? La "superposition" de plusieurs sports dans le même équipement est souvent incontournable pour le "rentabiliser" : lesquels, où est-il préférable de les réunir, dans une perspective à 10, 20 ans ? On ne dispose aujourd'hui que d'un recensement partiel des équipements sportifs dans la région... Le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative devrait bientôt lancer un recensement national de l'ensemble des infrastructures et espaces d'activités sportives, qu'ils soient publics ou privés, commerciaux ou associatifs. Ces données seront consultables par les collectivités, le mouvement sportif mais aussi par le grand public sur un site Intranet. Le CROS Auvergne est associé de très près à cette démarche.

Dans le même esprit, les ligues et comités régionaux seront consultés sur les besoins nouveaux en équipements sportifs, qui seront croisés avec le recensement des infrastructures existantes. De même, nous mettons en place avec le mouvement sportif un tableau des "référénts régionaux" (voir page 24) : dans chaque discipline, nous pourrions orienter les demandes des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre vers l'interlocuteur compétent dans la région, au sein de chaque fédération sportive. Nous travaillons aussi aux "équipements des équipements", c'est-à-dire la question des aménagements intérieurs, avec un catalogue des aléas déjà rencontrés dans l'exploitation des équipements, mais également des satisfactions ou améliorations techniques réalisées. Pour ce catalogue, le mouvement sportif sera largement mis à contribution ; nous prévoyons également la mise en place d'une bibliographie sur ces thèmes, avec un accès Internet...

1. Comité Régional Olympique et Sportif, 43 rue de Blanzat, 63100 Clermont-Ferrand, tél. 04 73 90 02 37

gymnase grec et des thermes romains. Ainsi, le rappel des "archétypes antiques d'espaces sportifs permet de constater qu'il existe des principes fonctionnels et architecturaux qui peuvent enrichir la conception des espaces sportifs contemporains et même futurs en satisfaisant, au-delà des modes éphémères pour telle ou telle discipline, les motivations qui poussent l'homme, depuis des millénaires, à s'adonner à des activités physiques et sportives."

Les équipements sportifs méritent la qualité architecturale

"Les caractéristiques fonctionnelles et la qualité architecturale sont trop souvent déterminées a minima. Cette attitude révèle un manque de considération vis-à-vis d'activités qui correspondent à une demande sociale importante. En outre, cette recherche d'économie immédiate est souvent, à terme, génératrice de dépenses bien plus importantes".

Ainsi, "la plupart des fédérations cherchent (...) à inciter les collectivités locales à accroître le nombre d'équipements permettant

la pratique de leur sport. Pour ce faire, certaines d'entre elles proposent, à l'instar de ce que fit l'Etat dans les années 60 et 70, des "projets-types" d'équipements spécialisés "économiques" (du moins en investissement). Quelques-unes sont liées à des entreprises et proposent aux collectivités des équipements "clés en main". Or, "la multiplication de réalisations correspondant au "degré zéro" de l'architecture sportive n'est de l'intérêt, sinon à court terme, ni des fédérations (fonctionnalité limitée et image peu valorisante), ni des collectivités (intégration urbaine ou environnementale souvent difficile et coûts souvent bien moins "économiques" en fonctionnement qu'en investissement)".

"Les équipements sportifs doivent être intégrés à la cité (...) et être accessibles facilement et sûrement depuis les quartiers d'habitation, les lieux d'enseignement et de travail (...). Ils doivent participer à l'architecture urbaine".

"Par leur conception, les espaces sportifs doivent permettre la rencontre, la confrontation, l'établissement de relations humaines", favoriser la "sociabilité". (...) Ainsi, quelques fédérations

>>>

Un complexe sportif en pleine nature

Cette salle vient compléter les équipements sportifs déjà présents sur le site, pour constituer, avec le plan d'eau, un ensemble dédié aux sports et aux loisirs. On peut difficilement imaginer un lieu plus idyllique pour une salle des sports, à l'écart du village et avec une vue superbe sur le plan d'eau de La Tour d'Auvergne, Notre-Dame de Natzy et le village de

le complexe sportif, commandé par la Communauté Sancy-Artense, regroupe plusieurs disciplines et il doit permettre la pratique des principales activités sportives à un certain niveau de compétition, au minimum départemental pour le volley, voire régional pour le basket, le handball, le badminton, le tennis, la gymnastique, les sports de combat... Il complète les équipements

La façade qui regarde le lac doit être la plus sobre et discrète possible pour éviter de rompre l'équilibre du lieu, proposent-ils.



Saint-Pardoux. Un environnement certes privilégié, qu'aucune habitation ne vient perturber, mais qui exige, en retour, des architectes un soin encore plus grand dans le traitement des volumes et le choix des matériaux. "La qualité remarquable du site nécessite une intégration particulièrement soignée, d'autant plus critique que le volume de la salle est imposant", soulignent les architectes Antoine Bruhat et François Bouchaudy, dès l'analyse du projet.

A cela, une raison au moins. Contrairement à beaucoup d'autres salles, qui s'ouvrent actuellement,

déjà sur le site, pour constituer, avec le plan d'eau, un ensemble dédié aux sports et aux loisirs.

Dans leur réponse, les architectes fournissent le point de vue d'où l'on découvre le bâtiment. "La façade qui regarde le lac doit être la plus sobre et discrète possible pour éviter de rompre l'équilibre du lieu, proposent-ils. En revanche, l'autre façade, celle donnant sur la route départementale, doit affirmer le caractère public de l'équipement et exprimer fortement l'entrée de la base de loisirs". Rien de plus logique. Mais il a fallu jouer avec la hauteur, limitée à 7 mètres par le

En revanche, l'autre façade, celle donnant sur la route départementale, doit affirmer le caractère public de l'équipement et exprimer fortement l'entrée de la base de loisirs.

Plan d'occupation des sols, imposant une construction semi-enterrée. Cette disposition permet un accès sur deux niveaux, le bas étant réservé aux utilisateurs des salles de sports et le haut aux spectateurs, évitant ainsi aux uns et aux autres de se croiser.

La démarche HQE

Au sud, c'est-à-dire vers le plan d'eau, "le bâtiment s'inscrit en sou-tènement du terrain", expliquent les architectes, avec un mur en pierre de pays, qui exprime fortement cette caractéristique en constituant un socle sur lequel les promeneurs peuvent circuler le long d'une galerie ouverte, donnant accès aux gra-

des vestiaires, sont d'ailleurs éclairés naturellement et certains d'entre eux, exposés au sud, sont protégés par des lames brise soleil en bois. Situé à l'arrière du bâtiment, le club house bénéficie d'une vue directe sur la salle et peut même utiliser une petite terrasse, durant la période estivale.

A tous les stades du projet, le choix des solutions techniques et des matériaux tient compte de la démarche Haute Qualité Environnementale. Les principes s'appliquent aussi bien au site, au programme – en particulier, le traitement acoustique de la salle et la résistance aux chocs –, qu'à la pérennité des matériaux, à leur capacité à être recyclés et, surtout, à être mis en œuvre et entretenus par des entreprises locales. Par exemple, le bâtiment utilise au mieux la topographie du terrain pour réduire son impact dans le paysage et la faible pente de la toiture limite la hauteur du volume tout en respectant les normes des espaces sportifs.

Toujours dans le même esprit, son orientation tient compte des caractéristiques du site : points de vues, bien sûr, mais aussi vents dominants, apports solaires et possibilités d'accès. Il en est de même pour la qualité d'aménagement de la parcelle, avec l'organisation compacte des locaux, qui permet de conserver le maximum de végétaux. En l'absence de nuisances sonores extérieures, les contraintes acoustiques se limitent au traitement intérieur des volumes par un plafond acoustique en métal perforé et par des panneaux en bois à claire-voie. Quant à l'ossature et à la charpente, elles sont traitées en bois, ainsi que les bardages.

Maître d'ouvrage :

Sancy-Artense
Communauté

Architectes :

Antoine Bruhat,
François Bouchaudy

Les espaces du sport

>>> "incitent à la réalisation de locaux d'accueil (club houses) pour rendre plus "conviviales" les installations traditionnelles".

"Par leur architecture, les équipements sportifs doivent constituer des lieux d'épanouissement. Il faut permettre l'"appropriabilité" de ces espaces par leurs utilisateurs grâce à un travail attentif, notamment en ce qui concerne les "critères de confort et d'ambiance (échelle des volumes, nature de l'éclairage, éventuel ensoleillement, couleur et texture des matériaux apparents, niveau sonore...). Il va de soi que l'on ne cherche pas à créer les mêmes ambiances dans une salle de tir à l'arc ou de yoga, d'une part, et dans une salle d'entraînement de boxe ou de musculation, d'autre part".

"Pour tenter d'atteindre les objectifs proposés, il convient de recourir à la méthode de programmation qui consiste à définir précisément les caractéristiques, notamment fonctionnelles et architecturales, de l'espace projeté".

Histoires

• Le secteur marchand s'intéresse à la pratique et à l'apprentissage de la natation, sans doute dès la fin du XVIII^e siècle, ainsi qu'à la culture physique et aux sports de combats (escrime, boxe). A Paris, les gymnases privés se développent. Ils sont une dizaine vers 1860 et près de 50 en 1914, sans compter une vingtaine de salles d'escrime et/ou de boxe.

• A partir des années 20 et, surtout, 30, les municipalités prennent le relais et construisent des piscines publiques, des gymnases et des stades.

• Au début des années 70 puis, surtout, au milieu des années 80, des "salles de mise en forme" s'ouvrent en nombre à Paris et dans les grandes agglomérations. On assiste alors à la "naissance et au développement d'un véritable marché de la forme qui obéit à une logique économique". De la même manière, à la fin des années 70 et au début des années 80, des investisseurs privés créent des parcs de loisirs aquatiques, à l'image de ceux qui existent déjà dans les pays anglo-saxons et en Europe du Nord.

Les passages en italiques sont tirés du livre de François Vigneau, paru dans la collection "Que Sais-je ?". Les autres ont été réécrits par l'auteur pour Auvergne Architectures.

Ludique et Intercommunal sont dans un bateau...



Parmi les projets d'équipements sportifs, ceux concernant les piscines fleurissent en abondance, pour une raison simple : le parc construit massivement dans les années 1960 et 1970 pour répondre à l'inscription de la natation dans les programmes de l'Éducation nationale arrive à obsolescence. L'usure spécifique à ces bâtiments, due à l'humidité et au chlore, se double souvent d'une nécessité d'économiser l'eau et l'énergie, un souci à peu près inexistant lors de leur conception. Alors que Clermont Communauté vient d'ouvrir le nouveau stade nautique Pierre-de-Coubertin, elle pense à un nouvel équipement à Gerzat et à la rénovation de celui de Lempdes-Cournon. La communauté d'agglomération de Montluçon, celle de Moulins viennent de choisir leurs projets de centre aqualudique ; celle du bassin d'Aurillac a retenu trois équipes pour une étude de définition d'un projet de centre aquatique, qui pourrait aboutir en fin d'année au choix d'un maître d'œuvre. Dans les Combrailles, la piscine du SIVOM des Ancizes-Saint-Georges est en chantier...

Deux mots reviennent souvent au fil de cette grande vague : ludique et intercommunalité. *"Si l'obligation scolaire demeure, explique un architecte, elle est moins prégnante qu'en 1970, d'où l'intérêt de solutions plus adaptées à chaque situation, modulables, transformables, qui prennent mieux en compte la demande ludique à laquelle il faut répondre."* Les élus, maîtres d'ouvrages, ont bien compris cette évolution et sont disposés à jouer cette carte, quitte à augmenter la mise. Car l'intercommunalité permet aujourd'hui d'une part de mieux répartir les coûts de ces équipements – de toutes façons déficitaires –, et d'autre part de passer enfin de la logique de concurrence – *"mes vagues sont plus grosses que les tiennes"* – à celle de la complémentarité. Les architectes ont évidemment un rôle primordial dans cette campagne de réhabilitation mais aussi de création, non seulement au stade de la maîtrise d'œuvre mais dès celui de l'élaboration des programmes, là où les élus expriment aujourd'hui une vraie demande de formation.

Ancizes-Saint-Georges (Puy-de-Dôme)

La restructuration de la piscine



La façade arrière a été retravaillée de façon importante, alors que sur l'avant, seule l'entrée est légèrement surélevée.

façade nord étant simplement signalée par une surélévation. En revanche la façade sud, non bardée, est fortement retravaillée : la surépaisseur due à la création des gradins constitue un filtre avec l'extérieur, composé de panneaux couleur bois et d'une grande paroi vitrée. L'intérieur du bâtiment est entièrement réorganisé, en commençant par le bassin de 25 m mis aux normes pour les compétitions régionales, avec des plages ramenées au niveau de l'eau et une profondeur réduite, adaptée notamment à la pratique de la natation synchronisée. Le petit bassin d'apprentissage est bien amélioré, plus ludique avec des buses-jets. Enfin, un accès direct est créé côté est, vers les gradins et l'espace détente.

Construite en 1973, la piscine située à Saint-Georges de Mons est entrée en chantier en mars dernier, en vue d'une restructuration conçue par l'agence d'architectes Bruhat-Bouchaudy. Une opération importante (2,3 millions d'euros de coût travaux hors taxes) pour le SIVOM des Ancizes-Saint-Georges, maître d'ouvrage.

Pour François Bouchaudy, l'opération en cours, qui doit se conclure au printemps 2005, est *"assez symptomatique de ce qui se passe actuellement pour les équipements sportifs,*

notamment en milieu rural : une collectivité lance un projet assez modeste pour rénover de l'existant, mais très vite le programme et donc le financement prennent de l'ampleur, sous la pression des organismes subventionneurs. Notre étude de faisabilité présentait plusieurs options, de façon à ce que le maître d'ouvrage puisse établir son programme "à la carte". La mise aux normes était incontournable, étant donné la vétusté de l'intérieur du bâtiment ; nous proposons également divers équipements ludiques – un toboggan, une pataugeoire –, des

gradins... A terme, toutes les options ont été retenues, et on a même rajouté des gradins supplémentaires. Le ministère de la Jeunesse et des Sports les préconisait, et les financements régionaux se "calent" sur leurs préconisations... Le budget a donc plus que doublé depuis l'étude initiale. Il a fallu, avec le maître d'ouvrage, s'adapter à l'évolution du projet : c'est long, mais intéressant..."

La piscine avait fait l'objet d'une rénovation très partielle en 1995 sous la forme d'un bardage métallique qui a été conservé, l'entrée principale sur la

Maître d'ouvrage :
SIVOM des Ancizes-Saint-Georges (OPAC du Puy-de-Dôme, mandataire)

Architectes :
Antoine Bruhat, François Bouchaudy



Photo : Joel Demasse pour Clermont Communauté.

Ciel, elle s'ouvre !

Transparence et ouverture pour un équipement qui s'est longtemps fait attendre... Un bassin de 50 m sur 25, avec dix lignes d'eau et des murs mobiles permettant de créer des zones de 25 m, multipliant ainsi les capacités d'accueil simultanées scolaires-public, de vastes gradins, une zone ludique avec, entre autres, une rivière à courant et un toboggan, une fosse à plongée, un espace de détente (sauna, hammam, spa), une salle de danse complétant l'équipement nécessaire à la pratique de la natation synchronisée : le stade nautique Pierre-de-Coubertin est un équipement impressionnant, réellement complémentaire du centre aquatique de Chamalières, qui comprend lui aussi un bassin olympique, ainsi qu'un bassin à vagues. "C'est sans doute en partie pour cette complémentarité que notre projet a été sélectionné", explique l'architecte Christian Blanchet. Chamalières est plus "ludique", Clermont plus "sportif" : les deux équipements étant maintenant gérés par Clermont Communauté, mieux vaut en effet qu'ils ne soient pas pris dans une concurrence exacerbée...

La genèse de la nouvelle piscine clermontoise – à l'emplacement de l'ancien bassin extérieur de 50 m qui attirait un public important, mais uniquement estival –, fut en effet marquée par un changement de maître d'ouvrage en cours de réalisation, lorsque la communauté d'agglomération acquit la compétence des

grands équipements sportifs. Mais concrètement, c'est la même élue, Christine Dulac-Rougerie, qui suivit le projet à la municipalité clermontoise puis à la communauté, et les mêmes services techniques de la Ville de Clermont qui conduisirent l'opération de bout en bout. Plus lourds de

"L'entreprise l'avait modifié, et le bureau d'études a beaucoup travaillé pour aboutir à un fonctionnement satisfaisant..."

En attendant la fin...

L'affaire suit son cours, mais la piscine a finalement pu ouvrir ses portes

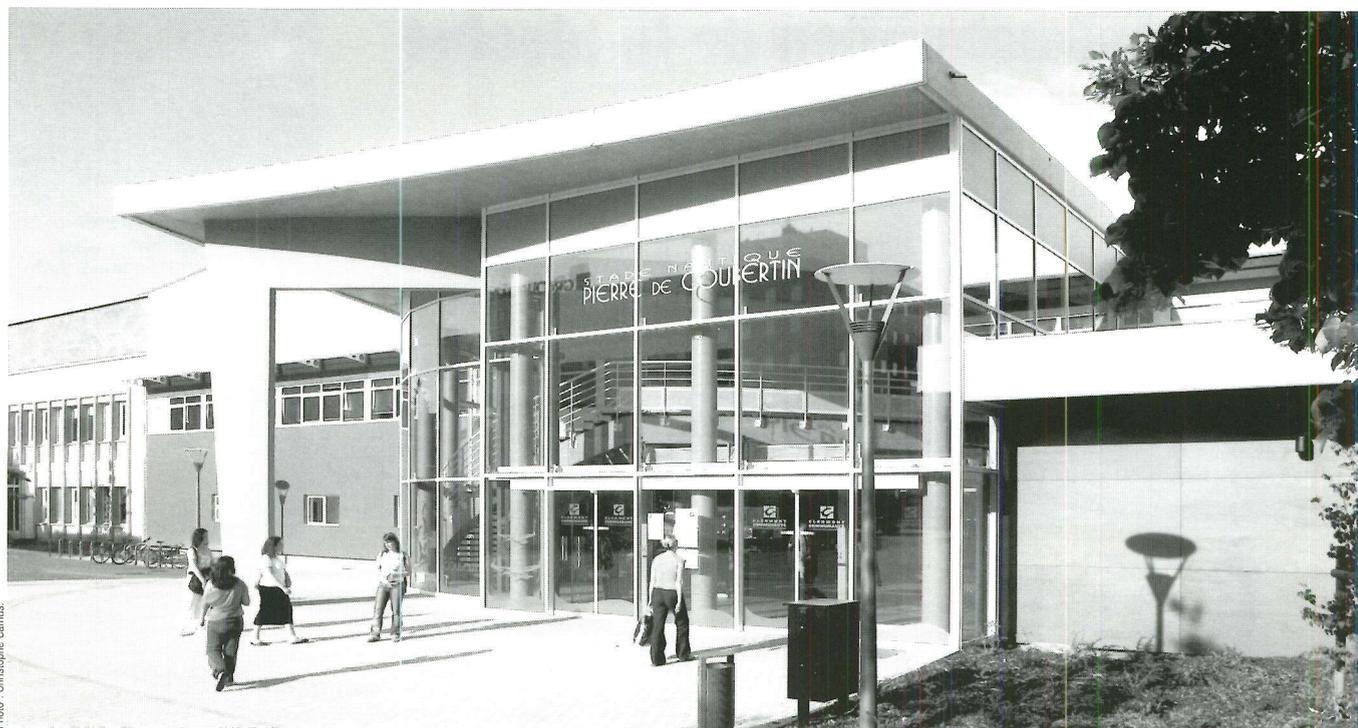


Photo : Christophe Camus.

conséquences, des problèmes techniques concernant principalement le toit ouvrant poussèrent le maître d'ouvrage à refuser longtemps de réceptionner le bâtiment, d'où un retard de plus d'un an à la livraison. "Ce n'est pas le concept de toit que nous avions retenu", explique Christian Blanchet.

et son toit... "La "découvrabilité" est très intéressante pour l'architecte : on se retrouve avec deux volumes, deux aspects du bâtiment complètement différents en termes de hauteur, de lumières... Je pense qu'on a réussi à offrir une transparence sur les extérieurs, de jour comme de

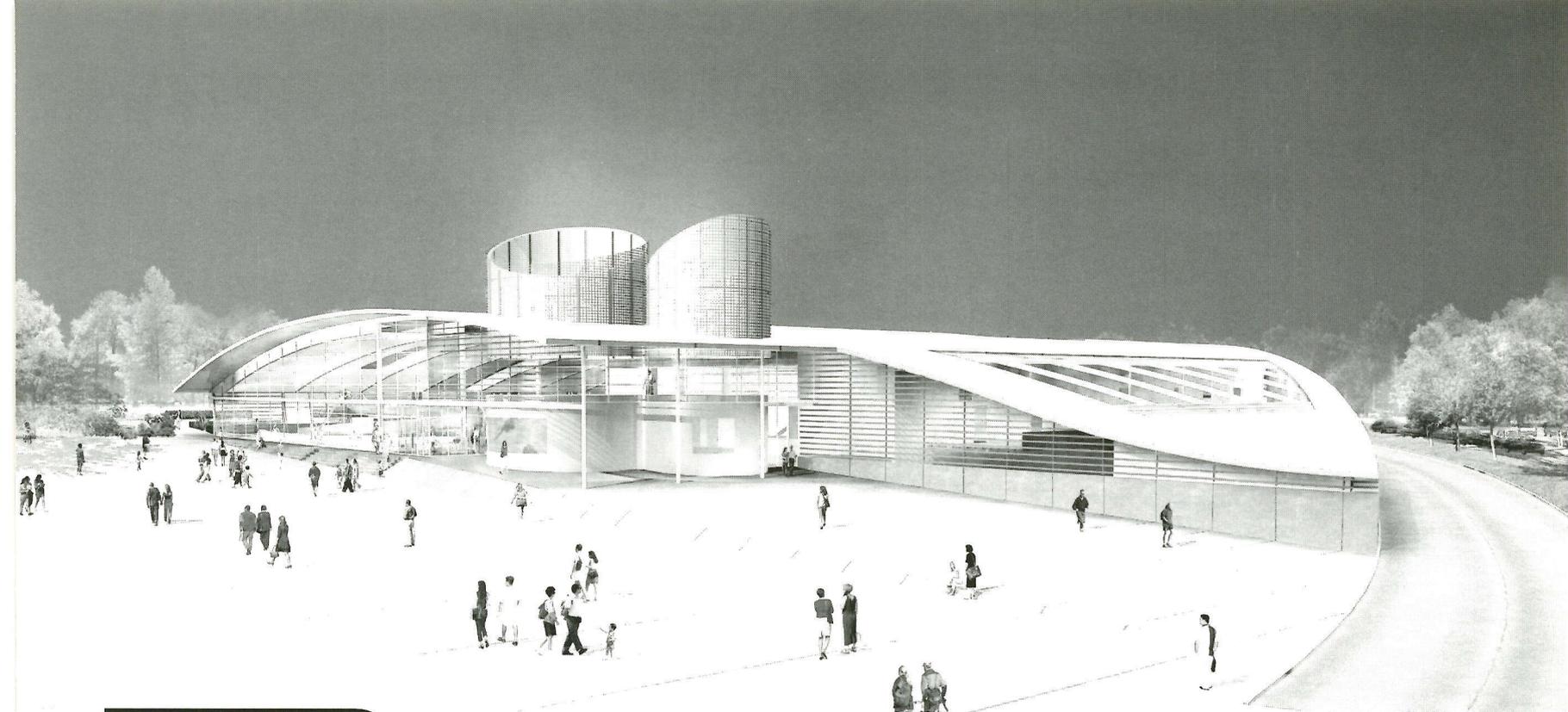
La façade d'entrée expose l'escalier qui permet l'accès aux gradins supérieurs.

Maître d'ouvrage :
Clermont Communauté

Architectes :
Christian Blanchet (Clermont-Ferrand), associé à Arnaud Bouët, Jean-Pierre Vidal et Patrick Laroudie (BVL Architecture, Paris).

nuît, qui est assez rare dans un centre ville. C'est un ensemble qui n'est pas refermé sur lui-même, et on a beaucoup travaillé cette idée d'accessibilité à tous, sans clinquant, avec une façade urbaine et une ouverture très facile sur l'extérieur. Outre la clarté que les façades vitrées apportent sur les bassins, nous avons étudié une "clarté intérieure" avec une recherche sur l'emploi des matériaux et des couleurs dans le sens de la sobriété, pour pousser à un "apprentissage de l'hygiène" au sein de ce bâtiment. Pour revenir à la notion d'accessibilité, celle des personnes handicapées est bien évidemment prise en compte, en particulier du côté des vestiaires : il leur est possible de s'y allonger complètement."

L'opération, qui représente un investissement de 8,2 millions d'euros (coût travaux hors taxes), n'est cependant pas terminée : la mission des maîtres d'œuvre inclut également le "rhabillage" de la partie du bâtiment où se trouve l'ancien bassin de 25 m resté en service pendant les travaux (il doit également être rénové), ainsi que des aménagements extérieurs importants au sud, dans le parc. La nouvelle patinoire y sera un élément majeur dans la remise en fonction des circulations extérieures qui faisaient déjà une bonne part du charme de "l'ancien Coubertin"...



Montluçon (Allier)

Pièces d'eau en vitrine

La Communauté d'agglomération montluçonnaise connaît depuis le mois d'avril le maître d'œuvre de son futur centre aqualudique : l'agence Chabanne & Partners (Lyon et Paris) va réaliser cet équipement qui constituera la première phase du futur parc omnisports de La Loue, qui s'étendra au total sur 40 hectares (voir "Un pôle d'animations et de détente en plein air", page 16). Situé sur la commune de Saint-Victor, le long de la RCEA (Route Centre Europe Atlantique), entre la sortie de l'autoroute A 71 et le centre de Montluçon (à 2 km au nord de celui-ci), le centre aqualudique s'inscrit contre un arc du vaste cercle du parc omnisports. Les architectes ont intégré cette donnée dans la conception des volumes : adossé à ce cercle par des façades

opaques, le bâtiment créé sur un terrain en pente douce s'ouvrira au contraire sur l'intérieur du cercle en s'élevant avec une toiture très fluide, des formes arrondies et, en hauteur, deux "lanterneaux", larges colonnes tronquées qui prolongeront en hauteur l'espace des deux fosses à plongée, signalant au loin la présence de l'équipement.

Celui-ci, parmi ses 7 500 m² bâtis, comportera au total 1 850 m² de bassins : un bassin olympique (50 x 21 m) et une "lagune de jeux" avec "rivière lente" contiguës dans une grande "halle bassins" gradinée et largement exposée au sud-ouest, les deux fosses à plongée homologuées pour les compétitions (6 et 20 m de profondeur) ; en extérieur, un bassin sportif (25 x 21 m), une zone ludique avec "pentagloss" (toboggan collectif droit)... S'y ajoutera un centre de remise en forme (sauna, hammam, jacuzzi, espace fitness et solarium). L'organisation des espaces s'appuie sur une composition en bandes fonctionnelles qui définit clairement les parcours depuis le hall d'accueil, garantissant, selon les ar-

Le centre aqualudique sera la première pierre du centre omnisports de la Loue.

chitectes, "une proximité des espaces sans perturbation des usages". L'ensemble du bâtiment, en R +1, joue beaucoup sur la transparence et sur un effet multiplié de vitrine : toutes les activités qu'il propose sont visibles depuis son parvis. Les plages, bassins et espaces de détente constituent différents plans d'un paysage ouvert ; les fosses à plongée elles-mêmes tiennent une place emblématique, puisqu'elles sont percées de baies-hublots qui les offrent aux regards des visiteurs dans le hall d'accueil. Sur le côté

ouest, les plages extérieures sont protégées par des talus végétalisés intégrés au relief naturel. Au terme de 18 mois de chantier, le centre devrait ouvrir ses portes au second semestre 2006. Le coût des travaux est fixé à 11 millions d'euros hors taxes.

Maître d'ouvrage :

Communauté d'agglomération de Montluçon

Architectes :

Chabanne & partners, associé à J. P. Maret (architecte d'opération)

Un paysage ouvert sur l'extérieur.

"Un vrai choix de développement"

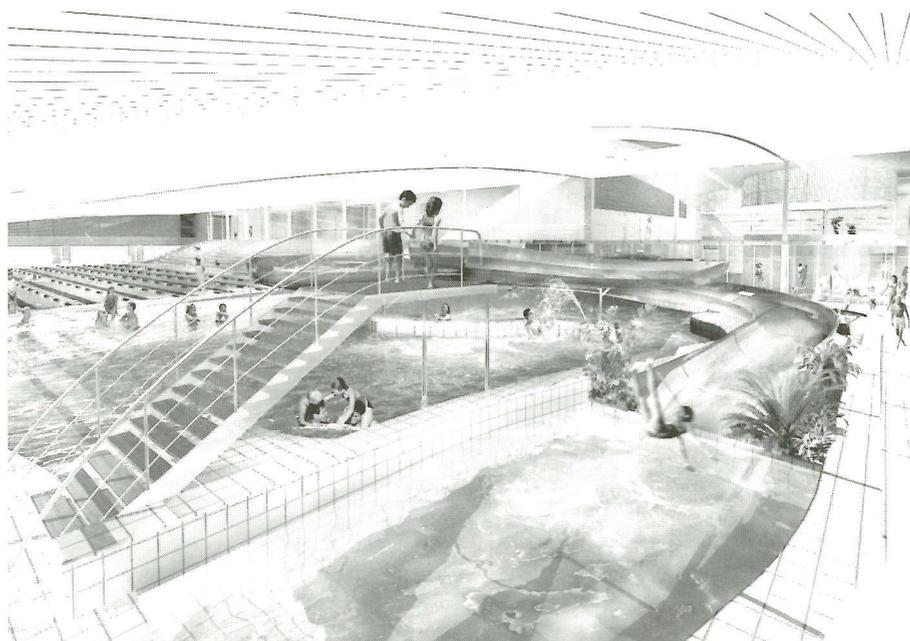
Entretien avec Pascal Estier, maire des Ancizes et architecte.

Auvergne Architectures : La restructuration de la piscine de Saint-Georges-Les Ancizes intervient dans un contexte économique et politique particulier ?

Pascal Estier : Les deux communes des Ancizes et de Saint-Georges-de-Mons, au sein du SIVOM qu'elles ont créé voilà trente ans pour initier des actions sociales et réaliser un collège puis cette piscine, ont voulu mobiliser des sommes très importantes pour la rénovation de cet équipement, tout en étant bien conscientes que ses charges de fonctionnement vont augmenter : il existe un accord général autour de ce projet attractif, c'est un vrai choix de développement. Dans le même temps, les aciéries Aubert et Duval, principale entreprise de la région, ont annoncé l'exécution d'un plan social aboutissant au licenciement de plus de 100 personnes – pour une population de 4000 habitants sur les deux communes –, sans aucune nécessité économique ou industrielle. C'est une véritable casse sociale et humaine, d'autant qu'on sait que les personnes concernées auront des difficultés à se former, à se recycler... Le contexte actuel est donc très pénible, dans l'attente de la décision judiciaire sur ce plan de licenciements : il est délicat de mener dans ces conditions un projet important et coûteux.

AA : Pouvez-vous retracer l'émergence de ce projet ?

P.E. : L'idée qui a prévalu est que cet équipement, pour être structurant, doit être utilisé au maximum : il est surtout "anti-sport d'élite". Jusque là, il servait d'abord aux écoles des Ancizes, de >>>



Des référents régionaux par discipline sportive

DISCIPLINES	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	E-MAIL
AÏKIDO	Girod Pascale	141, av. de Bordeaux - 63000 Clermont-Ferrand	06 09 90 05 41	ligueauvergne@wanadoo.fr
ATHLÉTISME	Bichoffe Jérôme	Ligue d'Auvergne d'Athlétisme	04 73 26 63 30	ligue.athle.auv@wanadoo.fr
BADMINTON	Ressouche Bruno	6, rue du Commerce - 63200 Riom	06 19 47 69 61	bruno.ressouche@wanadoo.fr
BASKET-BALL	Glenat Guy	Ligue d'Auvergne de Basket-Ball	04 73 29 70 70	basket.auvergne@wanadoo.fr
BILLARD	Lefebvre Serge	5, rue du Stade - 03210 Saint Menoux	06 87 55 53 40	serge.lefbvre8@wanadoo.fr
COURSE D'ORIENTATION	Salathe Édouard	5 ter, avenue de Royat 63400 Chamalières	06 85 84 86 39	lauvco@9online.fr
CYCLISME	Pouyet Pierre	44, rue Lafayette 63800 Courmon	06 71 20 08 80	comitecyclisme-auvergne@wordline.fe
EDU. PHYS. ET G.V.	Heckmann Marie	Les Combres - Gouise 03340 Neuilly-le-Réal	04 70 43 80 18	coreg.epgv.auvergne@wanadoo.fr
ENR. PHYS. DANS MONDE M.	Vernade Gérard	22, rue B. Palissy 03100 Montluçon	04 70 29 27 71	
ESCRIME	Pitiot Guy	11, rue de la Tourette - 63870 Orcines	06 12 50 79 50	guy.pitiot@riscali.fr
F.F. SPORT U.	Tardieu Alain	30, rue Etienne Dolet - 63000 Clermont-Ferrand	04 73 29 39 40	ffsuclemonthd@wanadoo.fr
F.S.C.F.	Coquelet Pascal	75, rue de la Confiance - 63100 Clermont-Ferrand	04 73 23 15 42	pascal.coquelet@wanadoo.fr
F.S.G.T.	Leycuras Yves	2, boulevard Trudaine - 63000 Clermont-Ferrand	06 71 47 44 38	yleycuras@yahoo.fr
FOOTBALL	Oury Jean	Bel Air - 03460 Villeneuve sur Allier	04 70 43 38 97	jean.oury@wanadoo.fr
FOOTBALL AMÉRICAIN	Rackwitz Iris	116, avenue Joseph Clausat 63400 Chamalières	06 64 00 03 84	iris.rackwitz@wanadoo.fr
GYMNASTIQUE	Cordier Jean-Pierre	21, rue des Pommiers - 66200 Elne	06 07 29 64 63	cordier.jp@wanadoo.fr
GOLF	Duplax Michel	10, avenue du Dr Presle - 63960 Veyre Monton	06 09 17 33 32	michel.duplax@chronomicro.com
HANDBALL	Morvan Jean-Marc	Le Clos - 63870 Orcines	06 19 36 49 95	jeanmarcmorvan@wanadoo.fr
HANDISPORT	Le Prevost M-Claire	68, chemin des Palisses - 63430 Pont-du-Château	06 82 94 08 53	handisport63@wanadoo.fr
JUDO	Margerit Mikael	46 ter, avenue Édouard Michelin 63100 Clermont-Ferrand	06 74 90 97 52	ligue@auvergne-judo.com
KARATÉ ARTS MARTIAUX	Haure Christian	Charade CD 21 63130 Royat	06 08 88 69 04	christian.haure@tele2.fr
LUTTE	Chaptard Guy	9, rue du Séminaire - 63100 Clermont-Ferrand	06 19 64 20 16	lutte.auvergne@libertysurf.fr
MONTAGNE ET ESCALADE	Ollier Michel	7, rue des Beaumes 63400 Chamalières	04 73 37 94 26	m.ollier@archi4.com
NATATION	Lorblanchet Michel	Rue des Chèvrefeuilles - 63370 Lempdes	06 81 18 82 45	ctr.lorblanchet@wanadoo.fr
PÉTANQUE	Rocha José	6, rue les Banreyres - 63340 Moriat	06 83 33 57 70	
ROLLER SKATING	Marques Alain	188, rue de la Pradelle - 63000 Clermont-Ferrand	06 14 79 37 12	
RUGBY	Pinard Robert	8, allée des Bergères - 63000 Clermont-Ferrand	04 73 26 23 13	
SKI	Moreau Pierre	Comité d'Auvergne de Ski	04 73 91 08 88	pierre.moreau@francetelecom.com
SKI NAUTIQUE	Baisle Pierre-Charles	Le Bourg - 63560 Servant	04 73 52 41 10	
SPORTS DE GLACE	Berrier Michel	21, chemin du Vioux - 63430 Pont-du-Château	06 81 85 10 76	berriermichel@guides.fr
SPORTS ÉQUESTRES	Le CTR	46, boulevard Pasteur 63000 Clermont-Ferrand	04 73 34 86 06	creauvergne@aol.com
TENNIS	Mijoule Martial	18, rue Fournier - 15800 Vic sur Cère	04 71 47 50 77	martial.mijoule@wanadoo.fr
TENNIS DE TABLE	Sauvadet Jacques	10, allée du Parc - 63110 Beaumont	06 86 90 03 66	latti@ligue05.com
TIR	Berlorme Bernard	19, boulevard Ledru Rollin - 03000 Moulins	06 86 89 29 66	bernard.delorme@voila.fr
TIR À L'ARC	Berton Louis	23, rue des Augustins - 63100 Lezoux	04 73 73 92 80	louis.bertron@wanadoo.fr
U.N.S.S.	Lignot Lucien	30 rue Étienne Dolet - 63000 Clermont-Ferrand	04 73 29 49 50	unss-dr@ac-clermont.fr
VOLLEY-BALL	Setruk Olivier		06 88 02 01 96	volley.lavb@libertysurf.fr
ÉDUCATION NATIONALE	Honore Georges	Rectorat de Clermont-Ferrand	04 73 99 33 38	georges.honore@ac-clermont.fr
SNEP FSU	Poutas Martine	Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand	04 73 23 26 77	

Site CROS Auvergne : <http://auvergne.franceolympique.com> - E-mail : cros.auvergne@libertysurf.fr

Quelques ouvrages de références

Les grandes salles pour l'éducation physique et sportive (supplément au n°633)

Par AIRES, Association pour l'information et la recherche sur les équipements de sport et de loisirs.
3, rue des Grands-Augustins - 75006 Paris
Tél/Fax : 01 43 26 62 90
e.mail : aires@wanadoo.fr

La modernisation des équipements et installations sportifs.

Par AIRES, Association pour l'information et la recherche sur les équipements de sport et de loisirs.
3, rue des Grands-Augustins - 75006 Paris
Tél/Fax : 01 43 26 62 90
e.mail : aires@wanadoo.fr

Les piscines pour l'éducation physique et sportive

(supplément au n°698, septembre 2003)
Par SNEP/Centre EPS - 76, rue des Rondeaux - 75020 Paris
Tél : 01 44 62 82 10 - Fax : 01 43 66 72 63
e.mail : equipements@snepsu.net
www.snepsu.net

Le sport, acteur incontournable de l'aménagement du territoire :

enjeux, expérimentation, outils, perspectives
Par CNOSEF, Comité National Olympique et Sportif Français
1, avenue Pierre de Coubertin - 75640 Paris Cedex 13
Tél : 01 40 78 28 00 - Fax : 01 40 78 29 51
www.franceolympique.com

>>> Saint-Georges et des communes voisines, ainsi qu'à deux clubs (natation et natation synchronisée). On sait que, de toutes façons, ces équipements coûtent cher ; l'enjeu était de décider d'augmenter encore l'enveloppe, avec un projet qui prenne en compte le côté ludique et convivial que les usagers attendent aujourd'hui. L'année 2001 a été consacrée à la définition du projet ; au total, il restera peu d'éléments de l'ancienne piscine dans la nouvelle : elle possédera des vestiaires agrandis et plus fonctionnels, un accueil plus convivial, un bassin de 25 m ramené de 3,90 à un peu plus de 2 m de profondeur, voire 1m sur toute la partie dédiée aux enfants, un système de chauffage refait à neuf. On va créer des gradins, un espace de réception, une pataugeoire, un toboggan... Le coût TTC s'élève à 3,6 millions d'euros, subventionnés à plus de 70 %. Le coût de fonctionnement, lui, devrait connaître une nette progression au delà des 150 000 euros actuels, et nous allons faire en sorte que cet investissement soit optimisé.

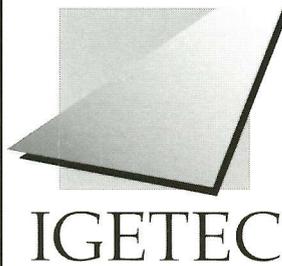
AA : *Vous êtes maire depuis 2001, mais élu municipal depuis 1983 et architecte depuis 1986 ; comment analysez-vous les relations entre élus et architectes ?*

PE : J'essaie de ne pas m'immiscer, en tant qu'élu, dans le travail de l'architecte ; j'ai assez à faire pour m'assurer de la légalité des marchés publics... Je crois qu'il ne faut pas hésiter, en urbanisme comme en architecture, à faire intervenir des professionnels compétents, qui ne coûtent pas forcément plus cher... Par ailleurs, la procédure de concours est bénéfique pour les communes, car elle permet de "balayer" l'ensemble des questions qui peuvent se poser aux élus. Le cas de la piscine est différent parce que c'est une restructuration : le SIVOM a procédé par choix sur dossiers. D'une façon générale, il est vrai que les élus ont besoin d'une certaine formation dans ce domaine : il faut acquérir une approche de ces projets, apprendre à "ne pas faire pour soi", penser en termes de "bonnes pratiques communales et collectives"... En tant qu'architecte, j'essaie toujours de fournir aux maires des communes où j'interviens des arguments qui les aident pour arriver au stade de la décision - il y a peut-être un peu de déformation de ma part... -, et pour défendre cette décision aussi bien devant leurs conseils que devant les collectivités et organismes subventionneurs. Ça demande à l'architecte un gros travail de terrain au préalable ; mais si on réfléchit à cette question sous un autre angle, je pense qu'il existe surtout un manque de culture de l'architecture, dans son usage le plus quotidien. Cette situation nous différencie beaucoup des pays d'Europe du nord, notamment.

Une étude globale sur le pôle sportif de Saint-Georges-Les Ancizes

Trois étudiants en DESS STRATAM (stratégies d'aménagement) de l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand ont rendu en avril 2004 une étude intitulée "Le Pôle sportif de Saint-Georges de Mons : marque identitaire du territoire à valoriser". Analysant l'ensemble du complexe sportif où se situe le projet de restructuration de la piscine, Laurence Fayret, Cédric Prodhomme et Aurélie Teil le situent comme "un atout majeur (...), notamment dans la perspective de création d'une communau-

té de communes" qui a du mal à émerger... Mais considérant les difficultés spécifiques de la région (déclin de la mono-industrie, baisse et vieillissement démographiques...), ils préconisent de "maintenir le pôle plutôt que de le développer", notamment en restructurant sa partie nord par un traitement des accès attentif aux cheminements piétons. Un travail "de terrain" intéressant et très fouillé, destiné à "servir de support aux élus pour définir une politique de développement cohérente".



Ingénierie Construction

Equipements Techniques
Structures
Economie de la Construction
Organisation et Pilotage de Chantier (OPC)
Coordination des Systèmes de Sécurité
Incendie (SSI)
Coordination Sécurité Protection
de la Santé (SPS)

Siège social :

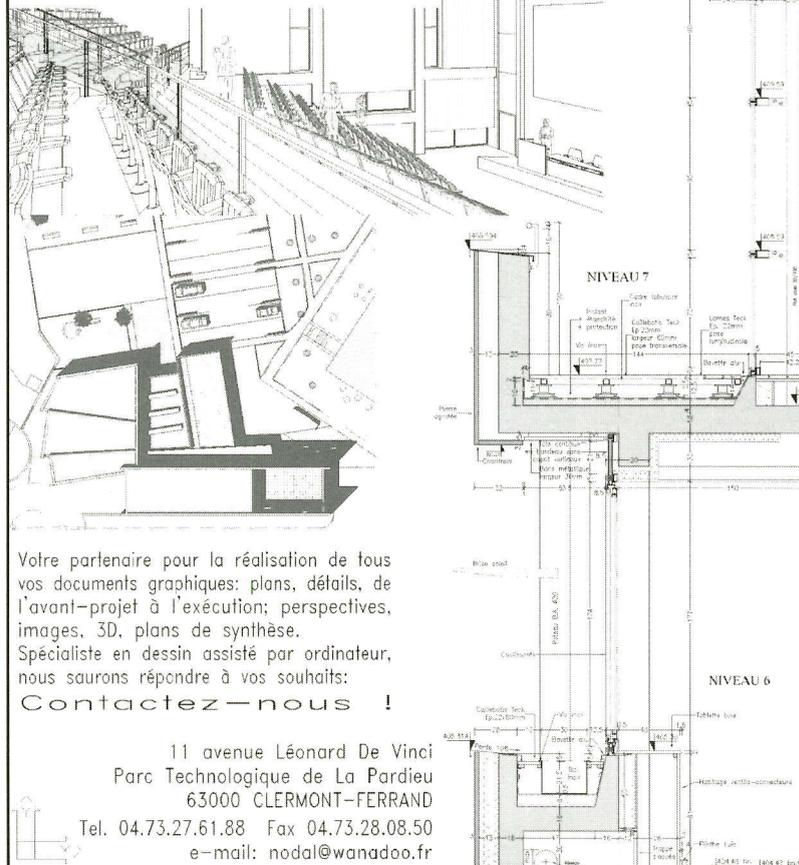
Village d'Entreprises - 14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC

Agence :

1, rue des Manzats - Z.I. - 63800 COURNON D'AUVERGNE
Tél. 04 71 63 88 30 - Fax 04 71 63 88 39 - E.mail : igetec@net15.fr

nodal

Bureau de dessin



Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques: plans, détails, de l'avant-projet à l'exécution; perspectives, images, 3D, plans de synthèse. Spécialiste en dessin assisté par ordinateur, nous saurons répondre à vos souhaits:

Contactez-nous !

11 avenue Léonard De Vinci
Parc Technologique de La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND

Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50
e-mail: nodal@wanadoo.fr

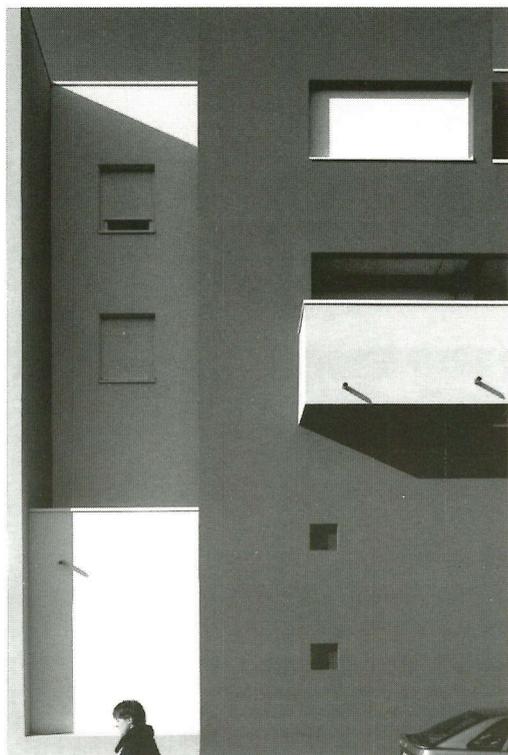


SOLS - MATERIAUX STRUCTURES

Etudes - Diagnostics - Contrôles Expertises

16, rue Lavoisier - ZA de l'Artière
63110 BEAUMONT
Tél. 04 73 26 86 63 - Fax 04 73 28 06 47
E.mail : alphabtp@aol.com

PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES



Architecte Claude Gaillard/rogements OPAC

REPORTAGES / PHOTO THEQUE

CHRISTOPHE CAMUS

Clermont-Ferrand / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41
www.GrandAngle.net - camus.c@wanadoo.fr

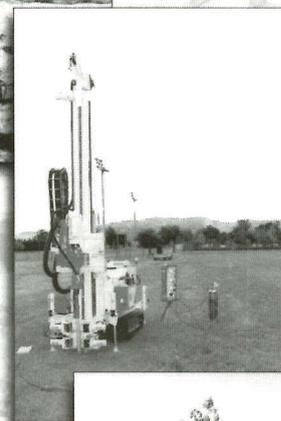
SOL OLUTION

Etudes Géotechniques

- ▶ Investigations Géologiques
- ▶ Tests Mécaniques
- ▶ Bilan Géotechnique
- ▶ Diagnostic



▲ PANDA



Forage ▶



Géoendoscopie ▲

SOL SOLUTION
ZAC des Portes de Riom
B.P. 178
63204 RIOM

Tél. : 04 73 64 74 84 - Fax : 04 73 64 74 80

E.mail : contact@sol-solution.com

Site internet : sol-solution.com

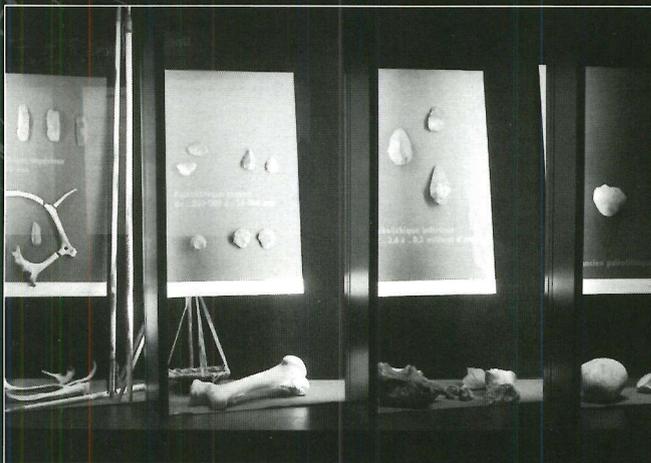


B o u r g e s

Photo : Christophe Camus

Le premier musée consacré à l'évolution de l'espèce humaine

C'est à un Clermontois, Frédéric Schlotterbeck, que revient la scénographie du Musée de l'Homme de Bourges, annexe du Muséum d'Histoire naturelle. Une première en France, consacrée entièrement à l'évolution de l'espèce humaine.



recherche scientifique et médicale, au cœur même des cellules et de l'ADN. Entre les deux, des pierres taillées – l'une a d'ailleurs servi à couper le ruban tricolore pour marquer l'inauguration –, l'invention du feu avec du bois de lierre chauffé à l'aide d'un arc, mais également la présentation de l'habitat de l'homme, et sa capacité à s'autodétruire en transformant son environnement vital.

Trois angles de réflexion

Ce lieu de 800 mètres carrés, dont 485 réservés aux expositions, intègre, en plus du musée, un atelier, un espace d'action culturelle pour l'accueil des groupes et une salle de conférence de 143 places, pour les réunions et les rencontres. Le principe de l'exposition ? L'homme est présenté, en fait, sous trois angles de réflexion : face à lui-même, face à la planète et l'homme physiologique. Après avoir "assisté" à son évolution aux niveaux morphologique, intellectuel, artistique et social, le visiteur est entraîné dans une réflexion de fond sur la responsabilité civique, culturelle et déontologique de l'homme face à la progression des sciences.

Jouant à saute-mouton entre une époque et la suivante, utilisant merveilleusement les effets de la lumière et de la quasi obscurité, et expliquant avec des images le lent passage de l'homme vers la station debout, avec une reconstitution de Lucy (1), le tout entrecoupé de globes terrestres, pour rappeler les lentes migrations de l'homme, Frédéric Schlotterbeck a créé un "espace de sensibilisation unique", à l'intérieur du Muséum d'Histoire naturelle - il y en a une soixantaine en France -, où "l'homme, dans sa globalité, reste en général le grand absent", a déploré le conservateur, Michelle Lemaire. Absence aujourd'hui réparée, "grâce à une scénographie d'une extraordinaire qualité", ont souligné les différents intervenants, qui privilégient les scènes visuelles plus que les textes.

Et en double lecture, une boule roule lentement sur le haut du mobilier, matérialisant l'immensité du temps passé, sur laquelle sont projetées des images, qui signalent les moments clés de l'évolution. "Si le Muséum a été conçu à la fin des années 1980 comme un centre de sensibilisation à l'environnement, le nouveau Musée de l'homme est pensé, en revanche, comme un lieu complémentaire de réflexion, souligne le conservateur. Partant de l'idée que les mu-

Quel lien existe-t-il entre le silex taillé et l'image numérique ? L'homme vu sur quelque six millions d'années. C'est cette "grande épopée" que présente la nouvelle aire du Muséum d'Histoire naturelle, une balade, de l'homo habilis à l'homo sapiens en passant par l'homo erectus, des évolutions de nos lointains ancêtres à la

(1) Lucy ou Lucie. C'est le nom familier donné à un squelette de pré-australopithèque vieux de 3 millions d'années, trouvé dans la vallée du Rift, en Ethiopie, en 1974.

séums occultent trop souvent l'Homme dans leurs expositions permanentes et se contentent de montrer la beauté de la nature et la diversité des espèces, nous avons tenu à montrer notre responsabilité croissante sur la planète. Aujourd'hui, Homo sapiens sapiens ne peut plus être ignoré comme facteur de transformation de la Terre".

Mais qu'a retiré le scénographe de cette nouvelle expérience ? "La réussite de cette mission découle de trois conditions essentielles qui ont été, ici, convenablement remplies : une maîtrise d'ouvrage déléguée intéressée et compréhensive sur les difficultés

inadaptée à ce contexte. "Pour de tels projets culturels et quel qu'en soit la taille, il serait nécessaire, insiste-t-il, d'instituer une procédure obligatoire assurant l'équipe de maîtrise d'œuvre, notamment le scénographe, qui se trouve en bout de chaîne, de ne pas cumuler l'ensemble de ces phases en une seule – le contrat de maîtrise d'œuvre – et ceci dans un temps très court, celui d'un marché de maîtrise d'œuvre courant".

Liberté du scénographe

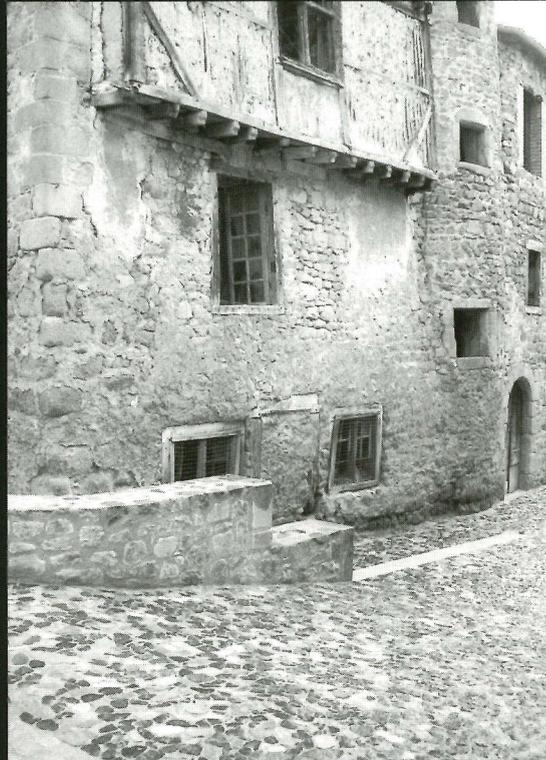
Mais il se pose alors une autre question, estime Frédéric Shlotterbeck en substance : cette phase de définition des contenus et du discours scientifique propre au sujet abordé ne doit en aucun cas ficeler le scénographe dans sa démarche artistique. "Arrêtons avec ces agences d'ingénierie culturelle ! Celles qui certifient aux maîtres d'ouvrage la viabilité de leurs projets et qui leur assurent l'existence du fameux point d'équilibre et d'autofinancement, à terme, avec un nombre de futurs visiteurs bien déterminé, établi sur des données locales relatives à la fréquentation d'autres lieux alentours... Les mêmes, souvent, qui imaginent le programme scénographique et décrivent généralement à la lettre ce que doit dessiner le scénographe pour "gagner" le concours, en laissant penser que le contenu est défini. Je ne saurais trop mettre en garde les nouveaux scénographes débutant dans ce domaine de maîtrise d'œuvre muséographique, ajoute-t-il, en leur conseillant de demander, avant de signer un contrat, s'il existe bien un comité scientifique et quelle est sa fonction précise. Car on en voit souvent qui ne sont rien de plus que des bureaux de censure nommés par la maîtrise d'ouvrage !"

inhérentes à tout projet de muséographie, un comité scientifique (le Muséum d'Histoire naturelle) efficace et ouvert à mes propositions et ayant défini l'ensemble des contenus possibles, en amont du travail du scénographe, et une équipe de maîtrise d'œuvre complète pour prévoir, avec une extrême précision, la totalité des équipements et de leur agencement, n'entraînant aucune surprise sur les plans technique et économique. De telles situations sont apparemment très rares pour ce type de projet", regrette Frédéric Shlotterbeck.

Habituellement, on lui demande plutôt de dessiner un "musée" ou une maison "de la..., du... ou des..." clés en main, sans obtenir les informations scientifiques pour travailler, en rétorquant "mais vous avez signé... vous devez donc le faire" tout cela sous la couverture du sacro-saint C.C.A.P. (2) plus que flou et dans le cadre de la loi MOP (3),

Le nouveau pavage du quartier de l'Eglise

O l l i e r g u e s



Dans le cadre du réaménagement des rues anciennes du bourg, sur une surface de 3.000 mètres carrés environ, l'architecte a privilégié les matériaux "historiques" de la commune, mais avec des mises en œuvres parfois plus contemporaines. La pierre, bien sûr, et surtout le granite blond que l'on retrouve largement dans l'architecture, pour les dalles et les nez de marches. Alors que le centre des rues est traité, comme autrefois, avec des galets éclatés puisés maintenant dans l'Allier et triés manuellement. "Le fait de les trancher, à l'aide d'une éclateuse à "col de cygne", permet de voir le cœur de la pierre, précise Michel Astier. La face plate placée sur le dessus, pour obtenir une surface assez rugueuse mais confortable pour circuler à pied".

En utilisant les mêmes matériaux qu'autrefois pour reprendre le pavage des rues du quartier de l'Eglise, Michel Astier, architecte – urbaniste, a voulu préserver le cœur de ce bourg pittoresque. Visite.



Bien décidé à freiner l'exode rural de ce bourg du Livradois - Forez, qui compte à peine 1.000 habitants contre 2.147, un siècle et demi plus tôt, le maire d'Olliergues veut mettre en valeur les espaces publics dans le cadre "Petite ville d'Auvergne", pour attirer des touristes. L'aménagement des rues de l'Eglise, des Agneaux, et du Château s'inscrit donc dans un projet encore plus ambitieux de développement urbain et n'en constitue que la première étape, les prochaines étant la mise en place d'une ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbanistique et paysager), la rénovation du quartier du Pavé, la restauration de l'intérieur de l'église et de la Maison du Tisserand.

Des bandes de roulement, délimitant le passage des automobiles, ont été prévues rue des Agneaux, les ruelles ont été mises "au propre", les bases des bâtiments assainies (Maison du Tisserand) et les escaliers repris avec des emmarchements de granite, tandis que les éclairages encastrés dans le sol mettent l'architecture en relief. D'une façon générale, les techniques mises en œuvre confèrent au pavage des rues et des places un caractère à la fois original et traditionnel.

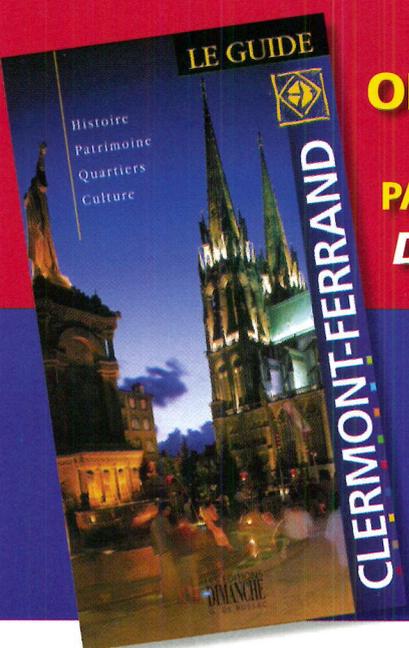
Maître d'ouvrage : Mairie d'Olliergues
Architecte : Michel Astier

Maître d'ouvrage : Ville de Bourges
Architecte : Martine Pietu
Scénographe : Frédéric Schlotterbeck
Conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle : Michelle Lemaire

(2) C.C.A.P. : Le Cahier des Charges Administratives Particulières définit les missions de la maîtrise d'œuvre.

(3) M.O.P. : Maîtrise d'ouvrage publique.

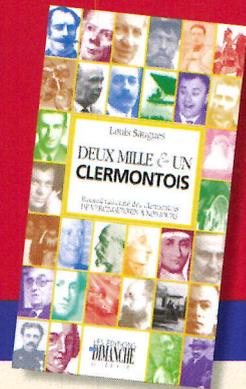




OFFRE SPÉCIALE AUX LECTEURS DE



**PAR GUIDE DE CLERMONT-FERRAND COMMANDÉ :
DEUX MILLE & UN CLERMONTOIS OFFERT**



CLERMONT-FERRAND LE GUIDE

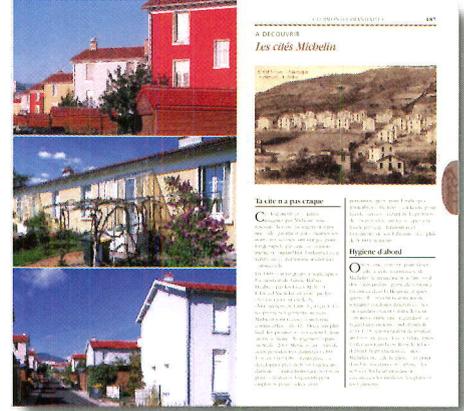
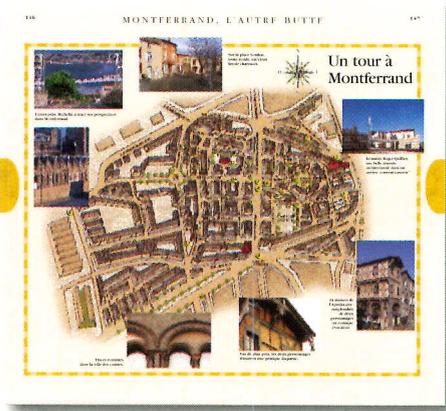
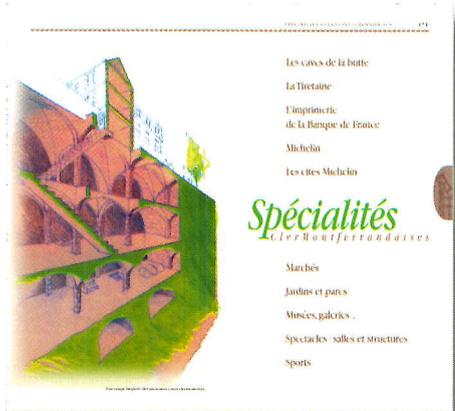
DEUX MILLE & UN CLERMONTOIS

Format : 12 x 22 cm - 156 pages

Il y a les incontournables, comme le résistant Emile Coulaudon, l'éminent Blaise Pascal ou l'humoriste Fernand Raynaud. Et puis ceux qui ont donné leur nom à une rue, sans qu'on en sache plus, par exemple Gilbert Breschet. Viennent ensuite les "actuels", politiques ou sportifs, artistes ou entrepreneurs, professeurs ou fonctionnaires...

Enfin, voici les illustres inconnus, dont Louis Saugues vient nous rappeler avec concision la fonction, la parenté ou la notoriété aujourd'hui disparue.

Un recueil raisonné et illustré pour redécouvrir ceux qui ont fait Clermont-Ferrand.



LES ÉDITIONS
du DIMANCHE
G. DE BUSSAC

Un ouvrage broché cousu, dos rond, tranchefile et signet. Dans un format 12 x 22 cm comprenant 264 pages couleur, plus de 400 photographies et illustrations inédites.
Jamais Clermont-Ferrand n'avait inspiré un tel ouvrage !

A DÉCOUPER OU À PHOTOCOPIER

OUI, je commande _____ exemplaire(s) du **GUIDE DE CLERMONT-FERRAND** au prix de 24 € TTC
soit un total de _____ X 24 € = € Frais d'envoi inclus

Je recevrai en cadeau un exemplaire de **DEUX MILLE & UN CLERMONTOIS** par **GUIDE** commandé

Organisme / Société / Département : _____

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Je vous joins mon règlement à l'ordre de : G de Bussac s.a.

Chèque bancaire

Virement sur le compte CCP de "G. de Bussac" Clermont n° 384 21 U

Date : _____

Signature : _____

Je souhaite recevoir une facture

COMMANDE ET RÈGLEMENT :
A envoyer à :
G. DE BUSSAC s.a.
2, cours Sablon - BP 464
63013 CLERMONT-FD Cedex 1
Téléphone :
04 73 42 31 03

WEB
3D
2D

LOGIPRO.COM

Le spécialiste de l'image
de synthèse en Auvergne !

Modélisation 3D pour :

- . Les architectes (concours, projets)
- . Les collectivités locales et les municipalités
- . Le génie civil et les entreprises ...

Notre gamme de produits :

- . Images et vidéos de synthèse
- . Incrustations photographiques
- . Vues panoramiques, mondes virtuels ...

Logipro c'est aussi :

- . Stratégies de communication Internet
- . Développement et programmation
- . Formation

**CD Rom de démonstration disponible
gratuitement sur simple demande :**

LOGIPRO

10, rue Pierre Farigoule
43 000 Le Puy en Velay
France

e-mail : activite3d@logipro.com
web : <http://www.activite3d.com>
Tél : 04.71.09.15.53
Fax : 04.71.09.15.41



Mettez une énergie d'avenir,
dans vos projets de demain !



Avec ses nouvelles chaudières, toujours plus design et performantes, ses solutions innovantes de couplage avec l'énergie solaire et son prix très compétitif, le fioul domestique a tout compris sur le chauffage des maisons d'aujourd'hui et de demain. Pensez-y !

Pour en savoir plus : contactez-nous au

N°Azur 0 810 34 34 34

PRIX D'APPEL LOCAL

ou connectez-vous sur www.chaleurfioul.com



**CHALEUR
FIOUL**

L'énergie de ceux qui ont tout compris

MAF

> Mutuelle des architectes français assurances

Pourquoi
23 000 concepteurs
du bâtiment
ont-ils choisi
d'adhérer à la MAF ?

Il y a 70 ans, des architectes ont créé la Mutuelle des architectes français pour disposer d'une protection solide et durable.

La MAF est devenue l'assureur des concepteurs. Elle leur apporte une sécurité reconnue de leurs partenaires. Société mutuelle, les cotisations sont la contrepartie de la seule gestion des risques.

La MAF est au service des concepteurs : ses collaborateurs, ses avocats et ses experts sont des spécialistes toujours disponibles.

Engagée dans les évolutions professionnelles, la MAF élargit ses garanties. Elle accompagne ses adhérents dans leurs activités hors de France et exporte son savoir-faire.

La MAF et vous,
une relation de spécialistes à spécialistes

Entreprise privée régie par le code des assurances
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables

9, rue Hamelin - 75783 Paris Cedex 16. Tél. : 01 53 70 30 00
Fax : 01 53 70 32 10 - Site internet : <http://www.maf.fr>

Le Conseil

de l'Ordre souhaite
la bienvenue
aux confrères

récemment inscrits
à notre Tableau :

Monique Barruel,

Aude Granzotto,

Jacques Hilaire,

Frédéric Rochette,

Olivier Rusak,

Arev Samuelyan-

Dachian.

Félicitations

à Daniel Bescond

et Daniel Mabrut

pour l'honorariat

de la profession.

AUVERGNE



ARCHITECTURES

Je m'abonne

Je désire recevoir
les trois prochains
numéros d'Auvergne
Architectures
au prix spécial
de 15,24 €.

Je recevrai par ailleurs
les invitations
aux manifestations
organisées par
le Conseil Régional de
l'Ordre des Architectes.

Nom

Société ou Organisme

Adresse

Code postal.....

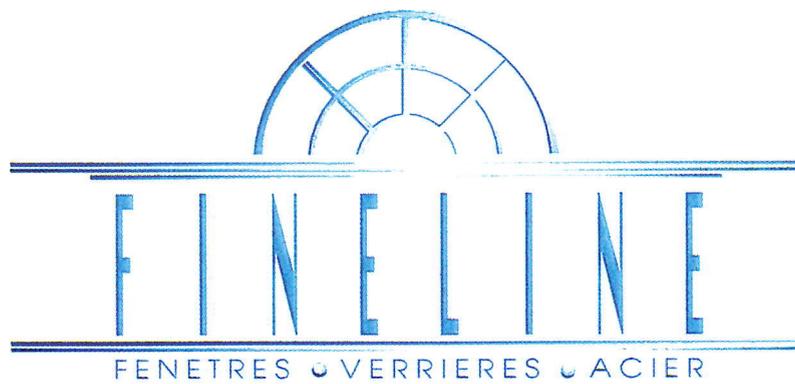
Ville

Date

Signature

Envoi du
bulletin d'abonnement
et du règlement
(chèque de 15,24 € ou
21,34 € pour l'étranger)
à l'Ordre des Architectes
Région Auvergne
40, boulevard
Charles de Gaulle
63000 Clermont-Ferrand

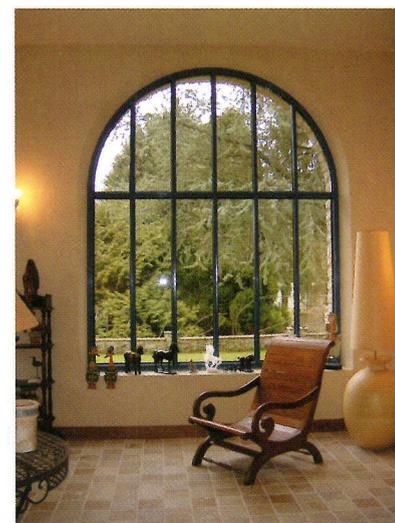
Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
YSSINGEAUX Haute-Loire	Construction d'un complexe omnisports au lieu-dit Chounouroux	Ville d'Yssingeaux	13/11/03 Caignol	Ilot/ Gazeau/ Ligne 7-Mesnier/ Archipente-Molard/ Kock-Oupre/ remplacés par la PRM par : Chalaye-Perillat/	01/06/04 Caignol	Archipente-Molard/	6 700 000 € HT
MOULINS Allier	Restructuration du stade nautique	Communauté d'agglomération de Moulins	19 et 26/01/04 Mairias	Sarea-Alain Sarfati/ MBA-Pichon/ Duval-Raynal-Perrin, Recoules/	10/05/04 et 09/06/04 Mairias	MBA-Pichon	5 500 000 € HT
AURILLAC Cantal	Réalisation du nouveau centre aquatique	Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac	12/05/04 Blanchet	Ancos-Marot/ Ruols-Estival/ Duvalle/Farmy/			6 500 000 € HT
AUBIERE Puy-de-Dôme	Aménagement urbain des rues Vercingétorix, Molière, Jules Ferry et de l'Hôtel de Ville	Commune d'Aubière		Lerner-Menis-Noailhat/ Atlantes/ Unanime/ Barillot/	10/02/04 Alleazard-Chambon, Allibert 09/03/04 Alleazard-Chambon, Allibert	Marché négocié entre : Intérieur rue architecture/ Le compas dans l'œil/ Gourdon/ Bautier-Ranoux/ Retenus par le maître d'ouvrage : Intérieur rue architecture/	650 000 € HT
SAINT-FLOUR Cantal	Rénovation du collège Blaise-Pascal	Conseil général			14/05/04 Courant	Marché négocié entre : Fabre-Speller/ Clef de voûte/ Espagne-Allegre-Eschalier/ Imholz/ C.R.R./	5 000 000 € HT
AURILLAC Cantal	Rénovation du collège Jules Ferry	Conseil général			26/05/04 Courant	Marché négocié entre : Estival-Chrétien-Martineau/ Laurent-Metafore/ Marot, Porcher/ Ameil D./	1 800 000 € HT
AURILLAC Cantal	Rénovation du collège Jeanne de La Treille	Conseil général			26/05/04 Courant	Marché négocié entre : Estival-Chrétien-Martineau/ Laurent-Metafore/ Marot/ Teil-Orange'ad/ Porcher/	2 100 000 € HT
DOMPIERRE-SUR-BESBRE Allier	Reconstruction du collège	Conseil général de l'Allier	25/02/04 Courant, Grosmond	Carré d'arche-Hébrard-Nicolaon/ Hiatus/ Bruhat-Bouchaudy/	19/05/04 Courant, Grosmond	Carré d'arche-Hébrard-Nicolaon/	5 000 000 € HT
LIEUDIT D'AUBINET Site à cheval entre BRIVES-CHARENSAC et ST-GERMAIN LAPRADE Haute-Loire	Création d'un centre aqualudique d'agglomération	Communauté d'agglomération du Puy en Velay	22/03/04 Montrieul	Xanadu/ Arcos/ Coste-Dupré/ Bruhat-Bouchaudy-Genova/ Vigier/			4 101 000 € HT
AURILLAC Cantal	Réaménagement de la place du square Vermeuzouze	Mairie d'Aurillac	05/04/04 Alleazard, Chambon, Courant, Morand	King Kong/ Estival/ Bressac-Huet/ Lancereau-Meyniel/ Marot/			3 876 000 € HT Tranche ferme 3 850 000 € HT Tranche conditionnelle
BEAUMONT Puy-de-Dôme	Rénovation du groupe scolaire Jean-Zay	Commune de Beaumont	22/04/04 Allibert	Marcillon-Thuilier/ Mouraire-Ressouche/ Moinard-Blanchet/			1 100 000 € HT
AULNAT Puy-de-Dôme	Construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	SIVU personnes âgées du nord, nord-est de l'agglomération clermontoise	29/04/04 Bouniol	Sextant/ Le compas dans l'œil/ Atelier 4/ Jalicon/			3 256 200 € HT
LEMPDES Puy-de-Dôme	Restructuration et construction de laboratoires et de salles de travaux pratiques à l'Enita	Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand	14/05/04 Bouesnard	Ameil D./ C.R.R./ Bresson-Combes-Ondet/			1 400 000 € HT
CUSSET Allier	Restauration et construction d'une extension au collège Maurice Constantin Weyer	Conseil général de l'Allier	19/05/04 Courant, Grosmond	Hebrard-Nicolaon/ Faget-Gendre-Micaud-Barnichon/ Alvergnat/			2 500 000 € HT
AURILLAC Cantal	Construction d'une plateforme scientifique pour la recherche fromagère, site INRA	INRA, centre de recherches de Clermont-Ferrand	08/06/04 Soulas-Perrot/	Bouteloup/ Reichart-Ferreux/ Stutz/ Bresson-Combes-Ondet/			1 498 000 € HT
RIOM Puy-de-Dôme	Construction d'un centre régional de tir à l'arc	Riom communauté	10/06/04 Alleazard-Chambon, Bouesnard, Bouniol, Espagne, Menis-Lerner	Faget-Gendre/ Imholz/ Bresson-Combes-Ondet/			
LE MONASTIER SUR GAZEILLE Haute-Loire	Réhabilitation et réaménagement des bâtiments conventuels et du château	Mairie du Monastier sur Gazeille			21/06/04 Alleazard-Chambon, Ressouche	Fargette	



Retour en finesse de l'acier dans la fenêtre, le jardin d'hiver et la véranda

Finesse exceptionnelle, performances remarquables

D'une finesse exceptionnelle (36m/m masse vue), d'une architecture de profil unique, d'une performance thermique remarquable (conforme à la RT 2000) et d'un classement d'étanchéité A.E.V. répondant aux nouvelles normes européennes, la gamme FINELINE se positionne aujourd'hui comme la référence dans le domaine de la fenêtre acier de caractère. De plus, avec les nouveaux traitements anti-corrosion et peinture conformes à la NF 24 351, l'acier bénéficie des protections les plus performantes. Cette gamme permet à ce jour la réalisation de fenêtres et portes-fenêtres, de jardins d'hiver, de verrières studios d'artiste, de bow-windows dans le plus pur style "Haussmannien", enfin de tous les ouvrages dans lesquels la baie redevient un élément d'architecture et de décor, donnant toujours priorité à la lumière.



De nouvelles applications : vérandas et jardins d'hiver

Il ne manquait à la gamme FINELINE, qu'une déclinaison dans le domaine de la VERANDA, ce qui est sur le point d'aboutir avec le lancement de la véranda FINELINE. Une véranda prototype vient d'être réalisée permettant de définir un concept qui va offrir la possibilité à tous les métalliers et ferronniers d'art de réaliser ce type d'ouvrage, dans des conditions de fabrication et de montage simples, et de proposer des vérandas acier dans l'esprit et l'aspect des serres et jardins d'hiver de la fin du XVIII^e siècle. Ces ouvrages seront conformes aux DTU et à la réglementation thermique actuelle. Il ne fait aujourd'hui aucun doute que ce nouveau concept de véranda acier devrait susciter auprès des architectes et du grand public un très vif intérêt. Les professions de la métallerie et de la ferronnerie d'art ne manqueront pas de rebondir sur ce créneau.

Performance thermique ou rupture de pont thermique ?

Nous lisons que la bonne performance thermique d'une fenêtre alu et acier passe automatiquement par des profilés à rupture de pont thermique. **Faux** La rupture thermique n'est pas aujourd'hui indispensable pour obtenir une fenêtre à très bonne isolation. KDI et RP Technik, n° 1 de la menuiserie acier en France, le démontrent avec leur nouvelle gamme de fenêtre acier FINELINE. En effet, l'étude réalisée par le CEBTP sur cette gamme prouve le contraire. Cette fenêtre ne comporte pas de rupture de pont et a une performance thermique remarquable identique aux menuiseries à rupture. Cette performance est obtenue par la conception de FINELINE dite à ouvrants cachés, qui présente de très faible masse vue de profil, diminuant ainsi les ponts thermiques et augmentant considérablement le clair de vitrage. La protection aux bruits, l'apport maximum de lumière, l'aspect doivent être sur le même plan d'égalité que l'isolation thermique. La gamme acier FINELINE, répond parfaitement à ces quatre critères. Seules les caractéristiques particulières de l'acier ont permis la conception de cette menuiserie fine, aux performances thermiques remarquables.



LES 4 PLUS DE L'ACIER

Conductivité thermique :

l'acier présente une conductivité thermique plus de 3 fois inférieure à celle de l'aluminium (acier 55 W/mk, alu 220 W/mk).

Résistance mécanique :

la valeur statistique de l'acier est 3 fois supérieure à celle de l'aluminium.

Dilatation :

le coefficient de la dilatation de l'acier est de 2 fois inférieur à celui de l'aluminium et plus proche du béton (acier 0,012 mm/mxc, alu 0,024 mm/mxc, béton 0,014 mm/mxc).

Acoustique :

la masse volumique de l'acier est un point favorable pour l'acoustique.

KDI

Mab acier

klöckner & co multi metal distribution

Z.I. des Acilloux - BP 36 - 63801 Cournon cedex

Tél. 04 73 69 32 32 - Fax 04 73 69 84 06

E-mail kdi.cournon@kdi.fr



► **une place à vivre**

Le parti d'aménagement redonne à la place sa vocation de grande place, aux ambiances originales favorisant la fréquentation. En aménageant une présence forte de l'eau et du végétal. En jouant sur les couleurs, les lumières, de nuit comme de jour. En privilégiant la promenade, la flânerie, la découverte. En faisant de la place de Jaude, une "vitrine du dehors" harmonieusement configurée et décorée. Dans une volonté d'embellissement, de reconquête du centre-ville, de renouveau de l'attractivité de Clermont-Ferrand et de son agglomération.

Atelier des Paysages, Alain Marguerit
Atelier d'architecture Bernard Paris
Jean-Max Llorca, fontainier
Laurent Fachard, éclairagiste.

Jaude, la grande mutation

- 3,5 ha piétonnisés
- à la confluence des axes de transports en commun : Léo 2000 (axe est-ouest) et tramway (axe nord-sud)
- 400 places de parking supplémentaires (Carré Jaude 2)
- 4 kiosques d'activités commerciales
- des terrasses de cafés, de restaurants
- 3 couleurs de pierre (gris clair du granit en périphérie ; basalte sombre pour le parvis monumental d'accueil ; calcaire clair pour le terre-plein central)
- 120 arbres d'alignement (Tulipiers de Virginie et Liquidambers)
- 27 fontaines résurgentes
- 1 fontaine monumentale
- de nuit, éclairage des façades, mise en lumière des fontaines, animations et séquences lumineuses, parterre rougeoyant et volcanique du parvis de l'Opéra et de Saint-Pierre-les-Minimes.

